



Rapport d'activité 2013



.....
Suivi de végétation dans une combe à neige sous le pic du midi de Bigorre (Hautes-Pyrénées) dans le cadre d'un observatoire du changement climatique.
© CBN des Pyrénées et de Midi-Pyrénées

Le mot de la Présidente	5
Les Conservatoires botaniques nationaux ...et leur Fédération	7 9
GOUVERNANCE.....	10
Les instances de gouvernance	11
L'Assemblée générale	11
Le Bureau	11
Le Conseil de direction	11
Réflexions sur le devenir de la FCBN et de son équipe salariée	13
GESTION ET PILOTAGE DE LA STRUCTURE.....	14
États financiers	15
Recettes	15
Dépenses	17
Résultat de l'exercice	18
Présentation du bilan comptable 2013	18
Analyse financière	20
Bilan social	22
Développement d'outils de gestion et de pilotage	25
Locaux et équipements	25
REPRÉSENTATION DU RÉSEAU.....	26
Représentation dans des instances et des manifestations nationales et internationales	27
L'équipe	27
Le Bureau	28
Les directeurs de CBN ou leurs représentants	28
Renforcement des partenariats et des collaborations scientifiques	29
APPUI, ANIMATION DU RÉSEAU ET CENTRE DE RESSOURCES.....	30
Appui ciblé aux CB(N) d'outre-mer pour consolider le réseau d'expertise ultra-marin	31
Appui au portage de projets ou d'expertises pour le réseau	32
Projet « Zones humides »	32
Projet de « Cahier des charges type pour la cueillette durable en outre-mer »	32
Projet SNB « Flore locale et messicoles »	33

Animation du Conseil de direction et de groupes de travail inter-CBN	34
Animation du Conseil de direction	34
Animation des groupes de travail inter-CBN	34
Développement d'un centre de ressources pour les CBN et leurs partenaires	37
Appui au programme « référentiels » (TAXREF)	37
Déploiement d'un système d'information national sur la flore, la fonge, la végétation et les habitats	38
Rôle de veille et d'accompagnement des CBN	39
SOUTIEN AUX POLITIQUES PUBLIQUES.....	40
Accompagnement de l'émergence de nouveaux CBN	41
Émergence du CBN Nord-Est	42
Émergence de CBN en outre-mer	42
Soutien à la mise en œuvre de la Stratégie nationale pour la biodiversité	43
Élaboration de la Liste rouge pour la flore vasculaire de métropole et animation des démarches régionales	43
Lutte contre les espèces exotiques envahissantes	44
Mise en place de la Trame Verte et Bleue	46
Rapportage européen 2013	47
Déploiement du programme de cartographie nationale des habitats (CarHab)	48
Mise en place de la Stratégie de création des aires protégées	51
Développement d'un pôle bryologie	51
Contribution au SINP, à l'ONB et à l'INPN	52
Expertiser pour le compte de l'État et des institutions publiques	54
Plans nationaux d'actions – flore	54
Élaboration de la méthode d'évaluation de l'état de conservation des habitats agropastoraux et aquatiques	55
Appui méthodologique ABC, PBC et Carnet-B	55
CRÉATION DE SUPPORTS DE COMMUNICATION ET DE DIFFUSION DES CONNAISSANCES.....	56
Faire connaître et créer du lien au sein du réseau	57
Organisation ou co-organisation de manifestations	59
Diffusion et valorisation des connaissances au niveau national	59
ANNEXES.....	60



Hyoscyamus niger © A. Descheemacker - CBN du Massif central

LE MOT DE LA PRÉSIDENTE

Au moment où, d'une part, la phase de consolidation de notre fédération se poursuit, depuis sa reconnaissance législative en 2010, bien qu'elle soit encore jeune et fragile en comparaison d'autres structures fédératives, et où, d'autre part, nous espérons enfin trouver une stabilité, force est de constater que les contraintes budgétaires et les incertitudes de l'avenir liées aux évolutions des politiques de biodiversité et du cadre institutionnel en général, ne facilitent pas la vie professionnelle de l'équipe de la FCBN, compétente et motivée. Aussi, je tiens en premier lieu à saluer l'implication des salariés de la FCBN, ainsi que celle de l'ensemble des professionnels des CBN, très sollicités au niveau national malgré ces fortes restrictions financières.

Au niveau du pilotage de la structure, la poursuite de la consolidation des comptes financiers de la FCBN mérite d'être soulignée, avec un excédent de gestion pour la seconde année consécutive depuis 2008.

En matière de gouvernance, la réforme des statuts de la FCBN a été poursuivie, afin d'impliquer en particulier de plus nombreux élus dans la gouvernance de la Fédération et de consolider ainsi son portage politique. En outre, professionnels et administrateurs ont beaucoup travaillé cette année sur les modes possibles d'implication et le devenir de la FCBN et des CBN dans le cadre de la future Agence française pour la biodiversité.

En 2013, malgré un contexte contraint, la FCBN a continué à assurer l'ensemble de ses activités : représentation du réseau ; appui, animation du réseau et développement d'un centre de ressources ; soutien au déploiement des politiques publiques ; création de supports de communication et de diffusion des connaissances, notamment à travers le développement du prototype de visualisation des 21 millions de données « flore » du réseau.

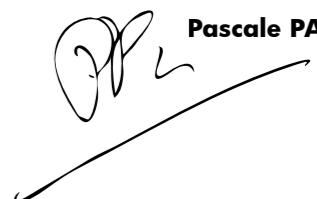
Les CBN et leur fédération, qui constituent le 1^{er} réseau national de connaissance et d'expertise dans le domaine de la flore sauvage, ont ainsi poursuivi leur implication dans le déploiement des politiques publiques relatives à la biodiversité, tant au niveau national que local. L'expérience des CBN a montré toute sa pertinence dans le cadre des différentes stratégies et conventions nationales et internationales pour la préservation de la biodiversité. Dans ce contexte, la préfiguration de l'Agence est apparue aux administrateurs de la FCBN comme une opportunité de renforcer le rôle des CBN en tant qu'outil commun à l'État et aux collectivités territoriales. Notre séminaire de réflexion interne, des 25 et 26 novembre, relatif au

devenir de la FCBN et de son équipe salariée, a constitué un temps fort des travaux de l'année 2013. Après avoir travaillé sur différents scénarii, le transfert - sous certaines conditions - de l'équipe scientifique et technique de la FCBN au sein de l'Agence, tout en maintenant une fédération en charge de la représentation nationale des CBN auprès des pouvoirs publics, nous est notamment apparu comme étant le scénario le plus pertinent pour préparer l'avenir.

Par ailleurs, de nombreux dispositifs de fonctionnement de la future Agence devant être précisés par décrets, après la promulgation de la loi et au fil des premières expérimentations, il est essentiel que notre réseau dispose d'une représentation adaptée dans la gouvernance de l'Agence, afin d'inscrire le partenariat entre l'Agence et le réseau des CBN dans le cadre d'une démarche de co-construction et de co-décision. Avec toutes ces réflexions et les incertitudes actuelles liées au futur travail législatif, ce projet de loi et la préfiguration de cette Agence apparaissent à ce stade porteurs d'inquiétudes, du fait des nombreuses interrogations actuelles qui subsistent, mais surtout porteurs d'espoir pour une politique plus efficiente.

Pour tout le travail réalisé en 2013, je souhaite remercier Christiane FARRET, notre présidente d'avril 2011 à avril 2014 ; le Directeur et l'équipe de la FCBN ; les Directeurs, collaborateurs et élus des CBN ; les partenaires et élus qui nous soutiennent dans nos démarches et enfin le MEDDE pour son appui financier, bien qu'en forte réduction, et pour la bonne collaboration de ses agents. Je salue également le renouvellement de l'agrément des CBN alpin, méditerranéen et de Franche-Comté, suite à l'avis favorable de la Commission des CBN réunie le 19 novembre 2013.

Enfin, je formule le vœu que nous puissions continuer, en 2014, à travailler ensemble avec confiance, détermination et solidarité, en lien étroit avec nos partenaires, pour relever les nouveaux défis de cette période de grands changements institutionnels et à forte contrainte budgétaire, en espérant contribuer, d'une part à la construction d'une loi cadre et d'une Agence française pour la biodiversité suffisamment ambitieuses pour répondre aux enjeux du vivant sur cette planète, et d'autre part, à la consolidation des missions de connaissance et de conservation de la flore et des végétations des CBN et à la meilleure reconnaissance de ces derniers au niveau national.

**Pascale PAVY**

TERRITOIRES D'AGRÉMENT DES 11 CONSERVATOIRES BOTANIQUE NATIONAUX



REPÈRES

- **11 conservatoires** botaniques agréés par le MEDDE,
- plus de **300 salariés**,
- **4 conservatoires botaniques émergents ou en création** dont 2 projets d'agrément en cours aux Antilles,
- **91 départements** couverts par les territoires d'agrément,
- **7 jardins conservatoires**,
- **9 banques de graines**,
- **+ de 21 millions de données** d'observation sur la flore,
- des **dizaines de milliers d'hectares** d'habitats naturels cartographiés.

LES CONSERVATOIRES BOTANIQUE NATIONAUX

Une expertise et une mission de service public reconnues...

Bénéficiant d'une reconnaissance législative depuis la loi portant engagement national pour l'environnement dite loi « Grenelle II » du 12 juillet 2010 (article L. 414-10 du Code de l'environnement), les Conservatoires botaniques nationaux (CBN) exercent des missions de connaissance de l'état et de l'évolution de la flore sauvage et des habitats naturels et semi-naturels, d'identification et de conservation de la flore et des habitats rares et menacés, de concours scientifique et technique auprès des pouvoirs publics (État, collectivités territoriales) et de sensibilisation du public. Ils participent à l'élaboration et à la mise en œuvre de l'inventaire du patrimoine naturel. Dans le cadre de leur mission de service public, et à partir de leurs travaux d'inventaire de terrain, ils priorisent la conservation d'espèces rares ou menacées sur leur territoire d'agrément. En appui à cette stratégie, ils gèrent, en cas de besoin, des banques de graines et des cultures conservatoires. Ils mènent leurs actions de conservation en partenariat avec de nombreuses structures institutionnelles ou associatives.

Les CBN sont aujourd'hui des outils majeurs de la mise en œuvre de la politique de l'État dans le cadre des conventions internationales, des directives européennes, de la législation nationale, pour la connaissance et la protection de la flore sauvage et des habitats naturels.

...mises en œuvre par un réseau de professionnels

Le réseau des CBN emploie plus de 300 personnes et regroupe, hors la structure fédérative, onze structures agréées par le ministère chargé de la protection de la nature (MEDDE) : dix en métropole et une pour La Réunion, Mayotte et les îles Eparses. Deux conservatoires botaniques préparent actuellement un dossier de demande d'agrément aux Antilles et deux projets sont en développement, l'un en Guyane et l'autre en vue d'une couverture géographique complète dans le Nord-Est de la France.

Conservatoire Botanique National



LES 4 MISSIONS DES CBN

(art. D 416-1 et suivants du Code de l'env.)

la connaissance de l'état et de l'évolution de la flore sauvage et des habitats naturels et semi-naturels,



la conservation *in et ex situ*, l'identification et la conservation des éléments rares et menacés de la flore sauvage et des habitats naturels et semi-naturels,



l'expertise, la fourniture à l'État, à ses établissements publics, aux collectivités territoriales, d'un concours technique et scientifique en matière de flore sauvage et d'habitats naturels et semi-naturels,



l'information et l'éducation du public à la connaissance et à la préservation de la diversité végétale.

REPÈRES

25-26 Novembre 2013

Séminaire de réflexion des administrateurs de la FCBN et des élus des CBN sur le devenir de la structure et de son équipe salariée dans le cadre de la préfiguration de l'Agence française pour la biodiversité.

12 Juillet 2010

Reconnaissance législative des CBN et de leur fédération (loi Grenelle II).

octobre 2009

Lancement de la constitution d'une équipe scientifique et technique permanente et installation dans des locaux à Montreuil (93).

2004

Recrutement d'un premier salarié.

17 juin 2000

Création de l'association « Fédération des Conservatoires botaniques nationaux ».

7 juillet 1999

Arrêté ministériel du Ministère en charge de la protection de la nature approuvant les statuts de la FCBN.

...ET LEUR FÉDÉRATION

Conformément à l'article L.414-10, du Code de l'environnement, modifié par la loi Grenelle II du 10 juillet 2010, « Une fédération nationale regroupe l'ensemble des conservatoires botaniques nationaux. Elle assure une coordination technique pour l'exercice de leurs missions et les représente auprès des pouvoirs publics ».

Cette fédération (FCBN), créée en 2000, n'a compté qu'un unique salarié jusque fin 2009. Depuis cette date et grâce au soutien financier du MEDDE, une équipe scientifique et technique a été recrutée. Désormais, la FCBN joue un rôle de tête de réseau et de plate-forme technique de coordination de dossiers nationaux.

Les missions confiées par le MEDDE à la FCBN font l'objet d'une convention pluriannuelle d'objectifs (CPO).

Une fédération « tête de réseau »...

Fédérant l'ensemble des CBN, la FCBN favorise au sein du réseau l'harmonisation des stratégies et des outils et de développement de la coopération. Elle joue un rôle d'appui, d'animation du réseau et de centre de ressources pour ses membres et leurs partenaires.

Elle est l'interlocuteur et le partenaire, au plan scientifique et technique, des pouvoirs publics et notamment du MEDDE, des organismes scientifiques comme le Muséum national d'histoire naturelle (MNHN), et des fédérations nationales de gestionnaires d'espaces naturels. À la demande du MEDDE, elle contribue à compléter la couverture territoriale des CBN en apportant son appui aux projets d'émergence de nouveaux conservatoires botaniques, tant en métropole qu'en Outre-mer.

La FCBN défend un certain nombre d'intérêts communs de ses membres, dont les ressources financières, tant auprès de l'État que des collectivités territoriales, et peut proposer des évolutions à caractère législatif ou réglementaire. Elle a vocation à porter les demandes collectives du réseau et à les discuter auprès des instances afin d'obtenir par exemple l'intégration des CBN dans le service public de l'environnement ou l'inscription de leurs propositions dans les différents programmes d'appels à recherche lancés par les divers ministères (environnement, recherche...) ou groupements (Bureau des ressources génétiques...). Enfin, elle est chargée de mettre en valeur les actions des CBN et de les faire rayonner au niveau national et international.

... et plate-forme technique nationale

Conformément à la volonté du législateur, la FCBN anime l'organisation et la coordination de l'expertise nationale des CBN en s'appuyant sur les connaissances et compétences réunies dans le réseau. Elle apporte son concours à la préparation et la mise en œuvre des politiques du MEDDE en matière de patrimoine naturel, en particulier dans les domaines de la flore sauvage, de la végétation et des habitats naturels et semi-naturels. Son rôle de coordinateur et de soutien technique à la mise en place des politiques du MEDDE est conforté depuis 2010.

Situation originale pour une tête du réseau de la sphère « environnement », la FCBN se voit confier depuis 2007 par le MEDDE la gestion d'une partie des crédits des programmes nationaux impliquant la mobilisation de l'expertise des CBN. Son budget est donc important comparativement à l'effectif de ses salariés, qui reste à ce jour très limité. Dans ce contexte, la FCBN est amenée à rendre compte de la consommation de crédits sur de nombreuses actions nationales faisant l'objet, dans les faits, d'une délégation à maîtrise d'ouvrage auprès de ses structures membres, toutes autonomes juridiquement. Il devrait toutefois être mis fin en 2014 à cette situation, les crédits dédiés aux CBN ayant dorénavant vocation à transiter par des conventions financières MEDDE/CBN.



Séminaire de réflexion de la FCBN et des élus de CBN sur le devenir de la structure et de son équipe salariée dans le cadre de la préfiguration de l'AFB : échange avec B. CHEVASSUS-AU-LOUIS sur le projet d'AFB (à Montreuil)
© FCBN

1. Gouvernance

LES INSTANCES DE GOUVERNANCE

L'Assemblée générale

L'Assemblée générale statutaire, composée des délégués des onze CBN, s'est tenue à Montreuil le 19 juin, en présence du Commissaire aux comptes, des représentants du MEDDE, des représentants des Conservatoires botaniques émergents de Guadeloupe et d'Alsace et enfin, de membres de l'équipe salariée.

Le Bureau

La composition du Bureau de la FCBN n'a pas fait l'objet de renouvellement partiel lors de l'Assemblée générale ordinaire.

Le Bureau s'est réuni à quatre reprises au cours de l'année 2013, sous la forme de réunions téléphoniques les 4 janvier, 14 mai, 19 mars et 17 septembre. Lors de ces réunions, le Bureau a notamment traité des questions suivantes : flux financiers entre MEDDE/FCBN/CBN, poursuite de l'appui à apporter au Pôle lorrain du futur CBN Nord-Est et préfiguration de l'Agence française pour la biodiversité, en particulier à travers la préparation d'un séminaire de réflexion interne aux administrateurs (voir page 13).

Le Conseil de direction

Le Conseil de direction du réseau regroupe les directeurs de CBN et le directeur de la FCBN, qui est chargé de son animation. Cette instance, non statutaire, aborde des questions à caractère scientifique et technique, dans le cadre défini par le programme d'actions annuel adopté en Assemblée générale. Sa composition a évolué en 2013 du fait de la nomination de B. LIENARD au poste de directeur du CBN alpin en septembre, en remplacement de P. CHONDROYANNIS, qui a fait valoir ses droits à la retraite.



Séminaire de réflexion des administrateurs de la FCBN et des élus des CBN : débats concernant la réforme des statuts de la FCBN (à l'Assemblée nationale) © FCBN.

REPÈRES

Composition du Bureau de la FCBN

Présidente :

Christiane FARRET,
Présidente du CBN alpin.

Vice-présidents :

Pascale PAVY,
Présidente du CBN de Bailleul.

Daniel LUCAS,
Directeur du CBN de Mascarin.

Secrétaire général :

Frédéric HENDOUX,
Directeur du CBN du Bassin parisien.

Trésorier :

Jean-Marc VALET,
Directeur du CBN de Bailleul.

Secrétaire général-adjoint

(poste non statutaire) :
François DEHONDT,
Directeur du CBN de Franche-Comté.

Composition du Conseil de direction

Bruno DUTREVE (FCBN, animateur),

Vincent BOULLET (CBN du Massif central),

Pascal CHONDROYANNIS
puis **Bertrand LIENARD** (CBN alpin),

François DEHONDT (CBN de Franche-Comté),

Dominique DHERVE (CBN de Brest),

Frédéric HENDOUX (CBN du Bassin parisien),

Laetitia HUGOT (CBN de Corse),

Gérard LARGIER (CBN des Pyrénées et de Midi-Pyrénées),

Sylvia LOCHON-MENSEAU (CBN de Porquerolles),

Daniel LUCAS (CBN de Mascarin),

Coralie PRADEL (CBN Sud-Atlantique),

Jean-Marc VALET (CBN de Bailleul).

RÉFLEXIONS SUR LE DEVENIR DE LA FCBN ET DE SON ÉQUIPE SALARIÉE

Les instances de gouvernance de la FCBN ont été mobilisées dans le cadre de la préfiguration de l'Agence française pour la biodiversité (AFB) en vue de partager les réflexions sur les enjeux, les opportunités et le transfert de compétences annoncé dans le cadre de la création de cette Agence. En effet, le projet des préfigureurs, puis du Gouvernement, prévoit un redéploiement, au bénéfice de l'AFB, de la subvention du MEDDE perçue jusqu'à présent par la FCBN, avec transfert de l'équipe salariée et de la mission de coordination technique des CBN pour l'exercice de leurs missions.

Dans ce cadre, un séminaire de réflexion des administrateurs de la FCBN et des élus des CBN, relatif au devenir de la FCBN et de son équipe salariée, a notamment été préparé et animé les 25 et 26 novembre.

B. CHEVASSUS-AU-LOUIS, préfigurateur de l'AFB, a présenté l'état d'avancement du projet d'Agence. Un temps d'échanges organisé à l'Assemblée nationale a également permis de débattre avec K. BERGER et J. GIRAUD - députés des Hautes-Alpes, F. DELAUNAY - députée des Landes et E. ALAUZET - député du Doubs. À cette occasion, ces parlementaires ont réaffirmé veiller à ce que les CBN soient reconnus dans le projet de loi Biodiversité avec leurs spécificités et compétences.

Plusieurs orientations ont pu être dégagées à l'issue du séminaire, en particulier :

- le soutien à la proposition du Gouvernement, concernant l'extension du statut d'établissement public de coopération culturelle au domaine de l'environnement, pour l'expérimenter comme un statut commun pour les CBN, sur la base du volontariat des structures ;
- l'approbation, sous conditions, du transfert au sein de l'AFB de l'équipe salariée de la FCBN et de la mission de coordination technique des CBN pour l'exercice de leurs missions ;
- la non-dissolution de l'association FCBN, notamment pour lui permettre de poursuivre sa mission de représentation du réseau auprès des pouvoirs publics ;
- la poursuite de la réforme des statuts de la FCBN, en vue de leur adoption en 2014 ;
- l'accord sur un document de réflexion élaboré par le Conseil de direction et destiné au préfigurateur de l'AFB, intitulé « Projet organisationnel et financier pour un cadre scientifique et technique relatif à la connaissance et la conservation des flore, fonge, végétation et habitats au sein de l'AFB ».



2. Gestion et pilotage de la structure

REPÈRES (au 31 décembre 2013)

- **1 601 244 € de budget exécuté**, en baisse de 45 % sur un an
- **96 % des recettes prévisionnelles notifiées ou facturées**
- **90 % de consommation des subventions 2013**, contre 73 % en 2012
- **74 % des crédits consacrés à la masse salariale**, hors crédits de sous-traitance
- **82 % de taux d'encaissement des recettes** des exercices 2013 et antérieurs
- **497 814 € de charges d'intervention**, contre 1,21 M€ en 2012
- **83 406 € d'excédent dégagé**
- **50 jours de fonctionnement en fonds de roulement** (< 2 mois)

ÉTATS FINANCIERS

Recettes

Les recettes mobilisées en 2013 s'élèvent à 1 601 244 €, soit 832 544 € hors reports 2012, pour un budget prévisionnel, présenté à l'équilibre, de 1 662 536 €.

• Subvention du Ministère de l'Écologie

La **subvention de fonctionnement**, notifiée par le MEDDE le 7 octobre, s'élève à **627 187 €**. Le montant de cette subvention est supérieur de 30 625 € à celui inscrit dans le budget voté en Assemblée générale, le MEDDE ayant finalement demandé à la FCBN de continuer à porter en 2013 les crédits de la Sous-direction des Espaces naturels dédiés au financement de la contribution des CBN dans les programmes nationaux, du fait de l'annulation, pour cause de restriction budgétaire, des financements de la Sous-direction de la Protection et de la valorisation des espèces et de leurs milieux, dédiés aux CBN et relatifs notamment aux projets CarHab et SINP. Cette situation ne permettait plus de justifier de la formalisation de conventions MEDDE/CBN compte tenu des montants financiers en jeu, soit seulement 30 625 € pour 11 CBN.

La FCBN a reçu cette subvention, en fin d'année, en deux versements :

- 501 750 €, le 23 octobre, à la signature de la convention financière, soit 80 % de la subvention ;
- 125 437 €, le 6 décembre (solde).

• Autres subventions

En 2013, l'Agence de l'Eau Seine-Normandie (AESN) a notifié deux nouvelles conventions d'aide financière à la FCBN, dans le cadre de la poursuite du projet « Zones Humides » (voir page 32) :

- 44 124 € pour la phase II, qui doit se dérouler sur 2013 et 2014 ; 22 062 € sont inscrits en recettes au titre de 2013 et 22 062 € en produits constatés d'avance au titre de 2014 ;
- 79 754 € pour la phase III, qui sera mise en œuvre en 2015, et pour laquelle la totalité du financement a été inscrite en produit constaté d'avance au titre de 2015.

Le financement de l'AESN relatif à la phase I (2012-2013), d'un montant total de 63 000 €, a été inscrit à hauteur de 10 710 € dans les recettes de l'exercice 2013.

• **Autres ressources 2013**

Le montant de la **cotisation des 11 CBN** a augmenté de 5000 € en 2012 à 6000 € en 2013, par décision de l'Assemblée générale du 28 juin 2012. Au 31 décembre 2013, deux CBN n'avaient pas payé leur cotisation du fait de difficultés financières ou de manque de trésorerie, tout en régularisant en 2014.

Les **cofinancements privés** mobilisés au 31 décembre dans le cadre du projet « Flore locale et messicoles » s'établissent à 35000 € pour 2013 et 10000 € pour 2014, pour une prévision de 65000 € en 2013 (79950 € sur deux ans). Ce manque de recettes à percevoir n'a pas eu d'impact sur l'exercice 2013, les dépenses ayant été ajustées en conséquence. Cependant, cette situation impactera les comptes 2014 et va contraindre la FCBN à équilibrer le budget du projet en mobilisant une partie de ses fonds propres.

La FCBN a également réalisé des **prestations de service** : d'une part, pour l'Observatoire des ambroisies, pour 10000 €, et, d'autre part, pour l'association Plante & Cité, pour 2000 €, pour l'accueil et le co-encadrement d'un stagiaire travaillant sur les espèces exotiques envahissantes.

La FCBN a conclu une **convention de partenariat avec le CBN alpin**, d'un montant de 5000 €, visant à mutualiser les coûts de développement d'un outil de diffusion de données sur la flore de France. Cette convention étant à cheval sur 2013 et 2014, 1321 € ont été inscrits en produits constatés d'avance au titre de 2014.

Enfin, la FCBN a **refacturé pour 4106 € de marchandises aux CBN** dans le cadre de la mise à disposition de matrices cadastrales.

Le détail des recettes est présenté en annexe (voir page 62).

Au 31 décembre, **96 % des recettes prévisionnelles de l'exercice 2013 ont été notifiées ou facturées**, ce qui représente un très bon taux d'exécution. L'écart avec la prévision s'explique notamment par :

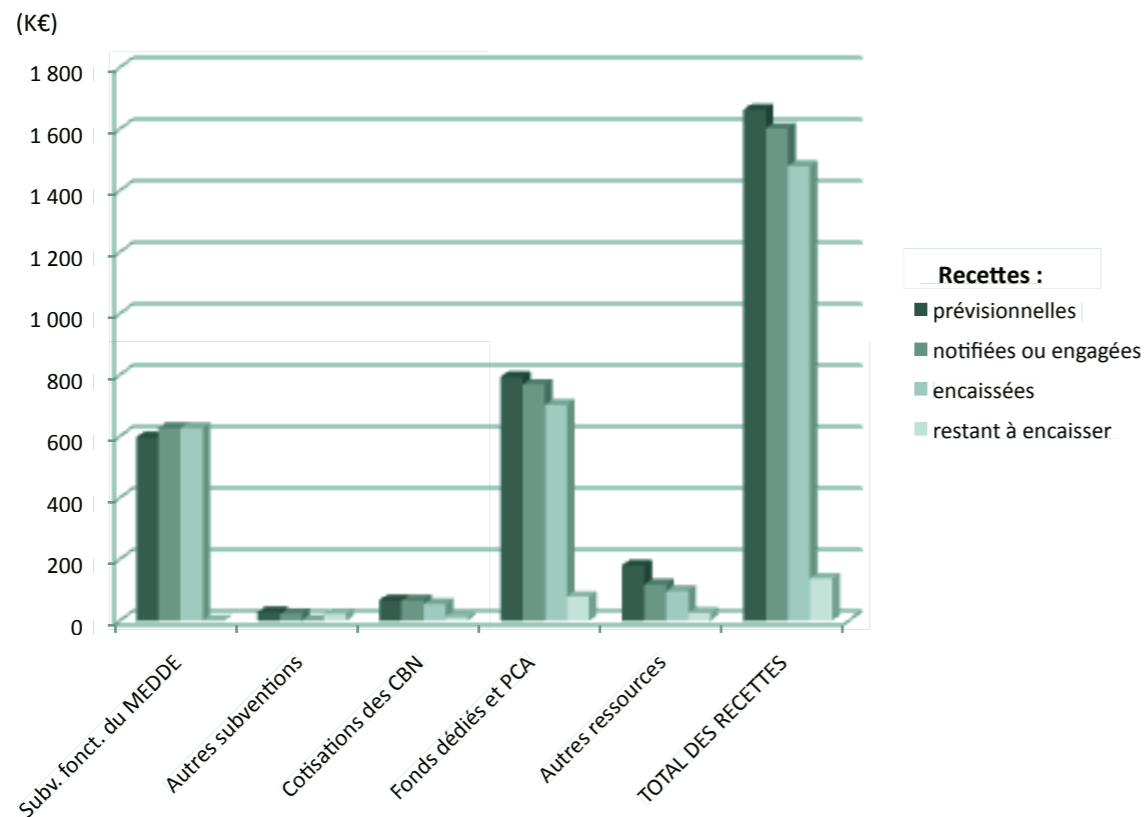
- une réduction du montant du financement de l'ODEADOM, de 29925 € à 5985 €, le marché relatif à l'élaboration d'un cahier des charges type de cueillette durable en outre-mer n'ayant été réalisé que partiellement par le CBN de Corse, en charge du pilotage technique du projet ;
- des cofinancements privés dans le cadre du projet « Flore locale et messicoles » inférieurs de 30000 € à la prévision ;
- un financement de l'Observatoire des ambroisies de 10000 € au lieu de 26250 € prévus.

Sur ces 96 % de recettes prévisionnelles engagées, **93 % ont été réellement encaissées**, ce qui constitue également un bon taux de recouvrement. Le montant

restant à encaisser au 31 décembre sur les recettes prévisionnelles comptabilisées dans le budget 2013 s'élève à 265608 €. Il correspond notamment aux ressources suivantes : deux cotisations de CBN pour 12000 €, cofinancements privés pour 15000 € dans le cadre du projet « Flore locale et messicoles », subvention de l'AESN pour 44124 € (phase II) et 79754 € (phase III).

Néanmoins, en prenant en compte la situation des exercices antérieurs, **le taux d'encaissement est réduit à 82 %**, compte tenu d'un solde de « créance client » au 31 décembre de 290698 € et d'un total des produits de 1601244 €. Le solde de la « créance client » inclut notamment, sur les exercices antérieurs, la subvention d'investissement du MEDDE de 2012 pour 96000 € (« projet Flore locale et messicoles ») et la subvention de l'AESN de 2012 (projet « Zones humides », phase I) pour 12600 €, ainsi qu'un arriéré de cotisation de 10000 € pour un CBN (cotisations 2011 et 2012).

Situation au 31 décembre des recettes de l'exercice 2013
(hors recettes relatives à d'autres exercices)



Dépenses

En exécution 2013, les **charges de personnel** s'élèvent à 618931 €, correspondant à un **taux de consommation de 92 %** du prévisionnel 2013 et des reports de charges de personnel 2012, soit respectivement 546623 € et 128197 €. La sous-consommation des charges de personnel s'explique par la vacance du poste de chargé de projets « administration des données et informatique » pendant six mois, compte tenu des délais de recrutement, et de celle du poste de chargé de projets « flore et habitats naturels ». Ces dépenses de personnel représentent **46 % du total des charges** hors reports des crédits de 2012, ou 74 % hors dépenses de sous-traitance aux CBN et autres experts.

Les **frais fixes de fonctionnement** sont restés modérés à 125484 €, hors dotations aux amortissements, contre 124835 € en 2012, malgré un déménagement réalisé en cours d'année dans des locaux plus vastes. Ces frais de fonctionnement représentent **15 % du total des charges** hors reports des crédits de 2012, ou 17 % hors dépenses de sous-traitance, notamment aux CBN pour les dossiers nationaux. Ces dépenses comprennent des honoraires importants d'expert-comptable et de Commissaire aux comptes, soit 32249 €, en baisse néanmoins de 14 % par rapport à 2012, en raison d'un volume budgétaire significativement moins important.

Les **dotations aux amortissements** ont augmenté de 13323 € en 2012 à 15903 € en 2013, notamment compte tenu des travaux d'aménagement des nouveaux locaux de la FCBN réalisés pour un montant de 11138 € (voir page 25).

Les **frais de missions et déplacements**, intégrant ceux des membres du Bureau et du réseau représentant la FCBN, se sont élevés à 28484 €, dont 1141 € pour les 3 CDD accueillis par l'association Floraine, soit 2 % du budget exécuté (ou 3 % hors dépenses de délégation à maîtrise d'ouvrage aux CBN) et 77 % de consommation du prévisionnel.

Les **charges d'intervention** ont fortement diminué, passant de 1,21 M€ en 2012 à 497814 € en 2013. Les **flux financiers concernant les CBN et transitant par la FCBN** pour la mise en œuvre de programmes nationaux, notamment le Rapportage européen 2013 et le programme CarHab, **ont été fortement réduits** : en effet, les dépenses de sous-traitance auprès des CBN, pour la mise en œuvre de programmes nationaux, s'établissent, hors reports des exercices antérieurs, à 30000 € en 2013 contre 1 M€ en 2012.

Enfin, une **dotations pour provision pour risques**, concernant plusieurs opérations, a été passée sur l'exercice 2013 pour un montant de 42237 €.

Un état des dépenses est présenté en annexe (voir page 62).

Résultat de l'exercice

Au 31 décembre, le bilan comptable de la FCBN fait apparaître un **résultat excédentaire de 83 406 €** s'expliquant notamment par :

- la régularisation de charges sur les exercices antérieurs pour un montant de 48 156 € ;
- la réalisation d'un excédent de gestion raisonnable dans le cadre de la finalisation de la quasi-totalité des actions de la programmation 2012 ;
- une diminution de charges sur l'exercice 2013 par rapport au prévisionnel ;
- la perception de ressources complémentaires (produits financiers, etc.).

L'imputation de ce résultat comptable sur le report à nouveau fait passer le montant des réserves financières de la FCBN de 124 911 € à 208 316 €.

Présentation du bilan comptable 2013

• Actif

Les dépenses d'investissement (immobilisations) s'élèvent à 36 817 €. Elles sont en baisse de 7,8 % par rapport à l'exercice 2012.

Les créances et charges constatées d'avances, de 333 894 €, sont en baisse de 65 % par rapport à 2012.

Le montant de trésorerie, de 720 521 €, est en baisse de 49 % par rapport à 2012.

• Passif

Du fait du résultat excédentaire de l'exercice, le report à nouveau s'établit à 250 553 €, dont 42 237 € de provision pour risques.

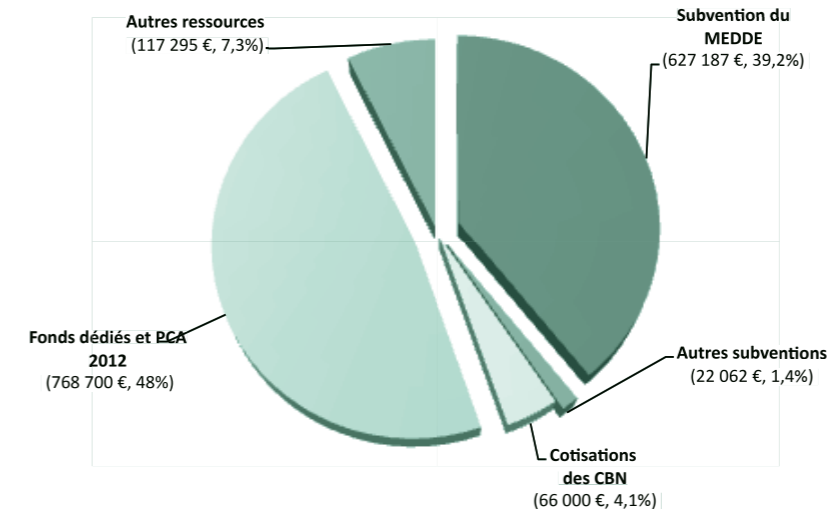
Les fonds dédiés et produits constatés d'avance (PCA) s'élèvent à 302 122 € contre 792 640 € en 2012. La diminution du montant des fonds dédiés est principalement corrélée à la réduction du montant de la subvention du MEDDE en lien avec la modification des flux financiers liés aux crédits dédiés aux contributions des CBN pour la mise en œuvre des programmes nationaux. Le montant des PCA 2013 a augmenté par rapport à 2012 car la FCBN a reçu deux subventions importantes de l'AESN concernant les exercices 2014 et 2015 et deux cofinancements privés, de VAL'HOR et l'UNPG, d'un montant respectif de 5 000 €, au titre de 2014.

Les dettes sociales, fiscales et "fournisseurs" de la structure s'établissent à 538 557 €. Elles sont en baisse de 66 % par rapport à 2012. Cette diminution s'explique par la réduction significative des dettes "fournisseurs" d'un montant de 474 051 €, contre 1 478 034 € en 2012. Ces dernières correspondent principalement aux délégations de maîtrise d'ouvrage aux CBN et autres experts via des lettres de commande ou des conventions financières, dont 431 409 € de sous-traitance aux CBN, pour leurs contributions aux dossiers nationaux, notamment pour le programme CarHab. Cette baisse s'explique d'une part, par la réduction de la ressource financière du MEDDE au bénéfice des CBN et d'autre part, par la modification des flux financiers des crédits dédiés aux CBN pour le financement de leur contribution au déploiement du programme CarHab. Une partie de ces crédits a transité en 2013, par des conventions MEDDE/CBN pour les 4 CBN concernés, plutôt que par la subvention de fonctionnement de la FCBN.

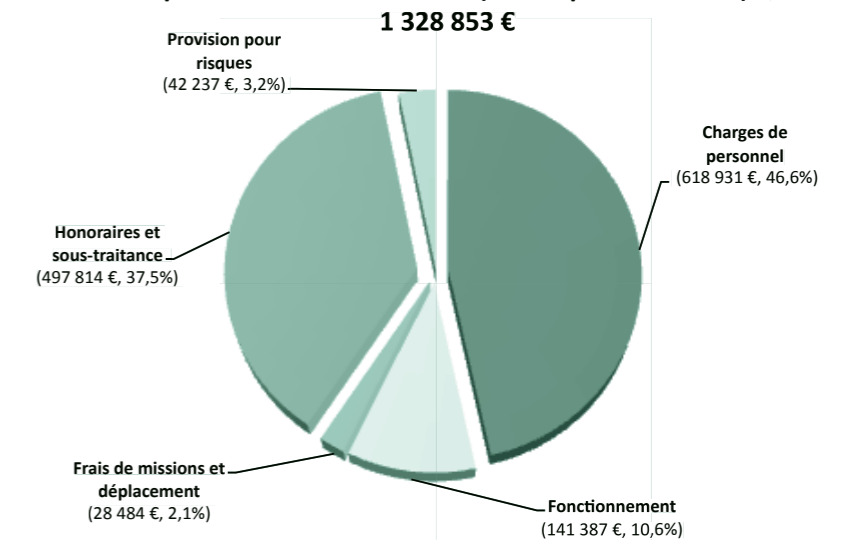
STRUCTURE DU BILAN COMPTABLE 2013

ACTIF	PASSIF
Immobilisations : 36 817 €	Report à nouveau, subventions d'investissement, provisions : 250 553 € (dont résultat : 83 406 €)
Stocks et en cours (actif circulant) : 0 €	Fonds dédiés et produits constatés d'avance : 302 122 €
Créances et charges constatées d'avance : 333 894 €	Dettes : 538 557 €
Trésorerie : 720 521 €	

Recettes exécutées en 2013 : 1 601 244 €



Dépenses exécutées en 2013 (hors reports sur 2014) : 1 328 853 €



EVOLUTION DU BUDGET, DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE ET DES CAPITAUX PROPRES SUR LA PÉRIODE 2008-2013			
Exercice	Budget (€)	Résultat de l'exercice (€)	Capitaux propres (€)
2008	112 830	91	90 376
2009	469 500	- 31 827	58 546
2010	893 633	- 39 536	19 012
2011	1 509 193	- 42 308	- 23 296
2012	3 084 979	148 206	124 911
2013	1 662 536	83 406	250 553*

*dont 42 237 € de provision pour risques

Analyse financière

Le budget exécuté en 2013 apparaît deux fois moins important qu'en 2012, le montant de la subvention du MEDDE, principale recette de la FCBN, ayant été réduit de 2 236 175 € en 2012 à 627 187 € en 2013, compte-tenu notamment de la réduction d'une part, du montant de l'enveloppe financière mobilisée pour le réseau des CBN sur les programmes nationaux et d'autre part, du montant des crédits transitant par la FCBN pour le financement de la contribution des CBN aux programmes nationaux.

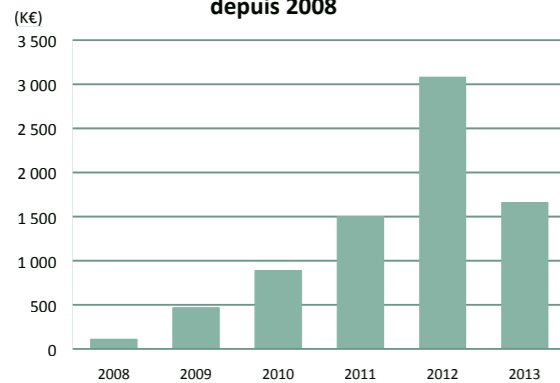
Le montant de la trésorerie, artificiellement élevé, s'explique par le versement tardif de l'acompte de la subvention du MEDDE, le 23 octobre et du solde, le 6 décembre. L'exercice 2013 a été impacté par des reports importants de ressources, de charges et d'activités afférentes à la programmation 2012, notamment pour le programme CarHab et le Rapportage européen 2013.

Le fonds de roulement est de 213 736 €. Il représente moins de deux mois de charges de fonctionnement, d'autant plus qu'une partie des réserves financières va être mobilisée dès 2014 pour mener des actions jugées prioritaires ou pour équilibrer le budget du projet « Flore locale et messicoles ». Ce fonds de roulement n'est pas suffisant au regard de l'activité de la FCBN et pourrait entraîner des difficultés de trésorerie en cas de retard significatif du versement de la subvention de fonctionnement du MEDDE.

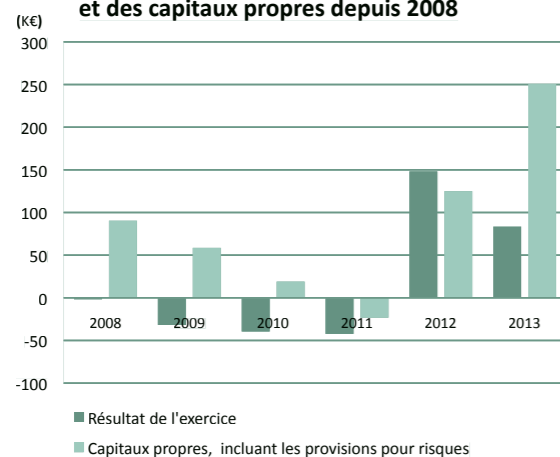
Le besoin en fonds de roulement, de - 506 785 €, s'explique par le fait que la FCBN gère des programmes pluriannuels inscrits dans les fonds dédiés et centralise les crédits dédiés aux actions des CBN sur les programmes nationaux (cf. fonds dédiés 2012 notamment), induisant la gestion d'une enveloppe financière très importante par rapport à son activité propre.

MONTANT COMPARATIF DES DÉPENSES, RECETTES ET RÉSULTATS SUR LES TROIS DERNIERS EXERCICES				
	Exécution 2011	Exécution 2012	Prévision 2013	Exécution 2013
Dépenses (€)	1 192 129	2 770 767	1 662 536	1 517 838
Recettes (€)	1 149 821	2 918 974	1 662 536	1 601 244
Résultats (€)	- 42 308	148 207	0	83 406

Evolution du montant du budget annuel depuis 2008



Evolution du montant du résultat de l'exercice et des capitaux propres depuis 2008



Compte tenu d'une part, du bon taux de perception des ressources et d'autre part, d'une maîtrise des dépenses au cours de l'exercice 2013, le redressement des comptes, initié en 2012, a été poursuivi et consolidé, permettant de dégager un excédent de gestion pour la seconde année consécutive depuis 2008.

Néanmoins, avec un fonds de roulement représentant moins de deux mois de charges de fonctionnement, le bilan comptable de l'exercice 2013 ne reflète pas les difficultés de la structure. Cette dernière n'apparaît pas en capacité de faire face à des aléas financiers importants : l'objectif de six mois de charges de fonctionnement reste un objectif prioritaire à atteindre en terme de gestion, afin de consolider la santé financière de la structure, qui demeure actuellement fragile.

Sur le plan financier, il faut souligner les éléments suivants :

- la réduction significative, à compter de 2014, des fonds dédiés qui permettaient jusqu'alors d'équilibrer le budget de l'année N+1 de la structure, notamment par des reports de crédits affectés à des charges de personnels et de fonctionnement ;
- la contrainte de devoir mobiliser des fonds propres au titre de cofinancements de projets inter-CBN ou pour équilibrer les budgets de ces projets, aux dépens des charges de fonctionnement de la structure.

Sur le plan opérationnel, la réduction significative du budget de la FCBN s'est traduite au second semestre 2013 par le non renouvellement de trois postes permanents, augmentant de manière excessive et non durable, la charge de travail reposant sur l'équipe scientifique et technique en place, réduite à seulement sept salariés contre dix en 2012 pour 11 postes permanents.

BILAN SOCIAL

À la fin du 31 décembre, l'effectif total, CDI et CDD confondus, représente 7 ETP (équivalent temps plein) et 8,91 ETP travaillés. À cette date, l'effectif salarié de la FCBN est composé de 11 postes permanents, dont **4 postes vacants pour cause de restriction budgétaire**. L'effectif total a diminué de 6 ETP par rapport au 31 décembre 2012, du fait du non remplacement de 3 postes au sein de l'équipe permanente et compte tenu de la fin du portage salarial de CDD pour des structures partenaires, en particulier l'association Floraine (préfiguration du CBN Nord-Est).

Comme dans le cas des années précédentes, l'année 2013 a été marquée par d'importants mouvements de personnel au sein de l'équipe permanente :

Départs

- **J. OLIVIER** a quitté ses fonctions de chargé de projets « flore et habitats naturels » le 14 février ;
- **J. CHAURAND** a quitté ses fonctions de chargée de mission « territoires » le 7 avril pour rejoindre le centre IRSTEA de Montpellier, dans l'objectif de réaliser une thèse ;
- **M. DECHERF** a quitté ses fonctions de chargée de projets et de coordination « système d'information et géomatique » le 30 juin, pour rejoindre le BRGM ;
- **R. GASPARD** n'a pas souhaité prolonger sa mission de chargé de projets « administration de données et informatique » qui a pris fin le 31 mai, pour réaliser un Master II en Guyane en vue d'acquiescer une double compétence.

Recrutements

- **C. RESID** a été recrutée en qualité de responsable administrative et financière le 3 janvier, après une vacance du poste de dix mois ;
- **T. MILON** a été recruté en qualité de chargé de projets « administration de données et informatique » le 2 décembre, en remplacement de R. GASPARD, après une vacance du poste de six mois.

S'agissant des postes temporaires, à la demande de ses partenaires lorrains et dans le cadre de l'appui à l'émergence du CBN Nord-Est, la FCBN a poursuivi durant quelques mois, en début d'année, le portage salarial de trois personnes basées à NANCY dans le cadre d'une convention d'accueil avec l'association Floraine :

- une chargée d'études (A. PETERMANN), recrutée à compter du 1^{er} octobre 2011 pour un CDD de six mois prorogé de douze mois jusqu'au 30 mars 2013 ;
- une botaniste-phytosociologue (J. BONASSI-COCAT), recrutée initialement pour 12 mois, du 18 avril 2012 au 17 avril 2013 et dont le contrat a été prorogé de deux mois, jusqu'au 17 juin ;
- un chargé d'études (J. DAO), recruté pour douze mois, jusqu'au 17 avril 2013.

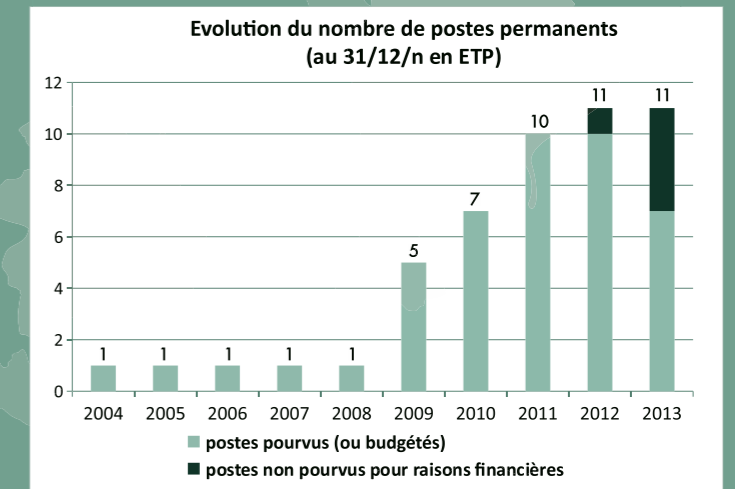
La FCBN a également assuré le portage salarial d'un chargé de mission (G. DEBARROS), dans le cadre d'une convention d'accueil avec le CBN méditerranéen de Porquerolles, pendant cinq mois, du 1^{er} janvier au 31 mai.

Par ailleurs, l'**appui scientifique de V. BOULLET**, directeur du CBN du Massif central, s'est poursuivi auprès de l'équipe de la FCBN, à hauteur de quatre jours.

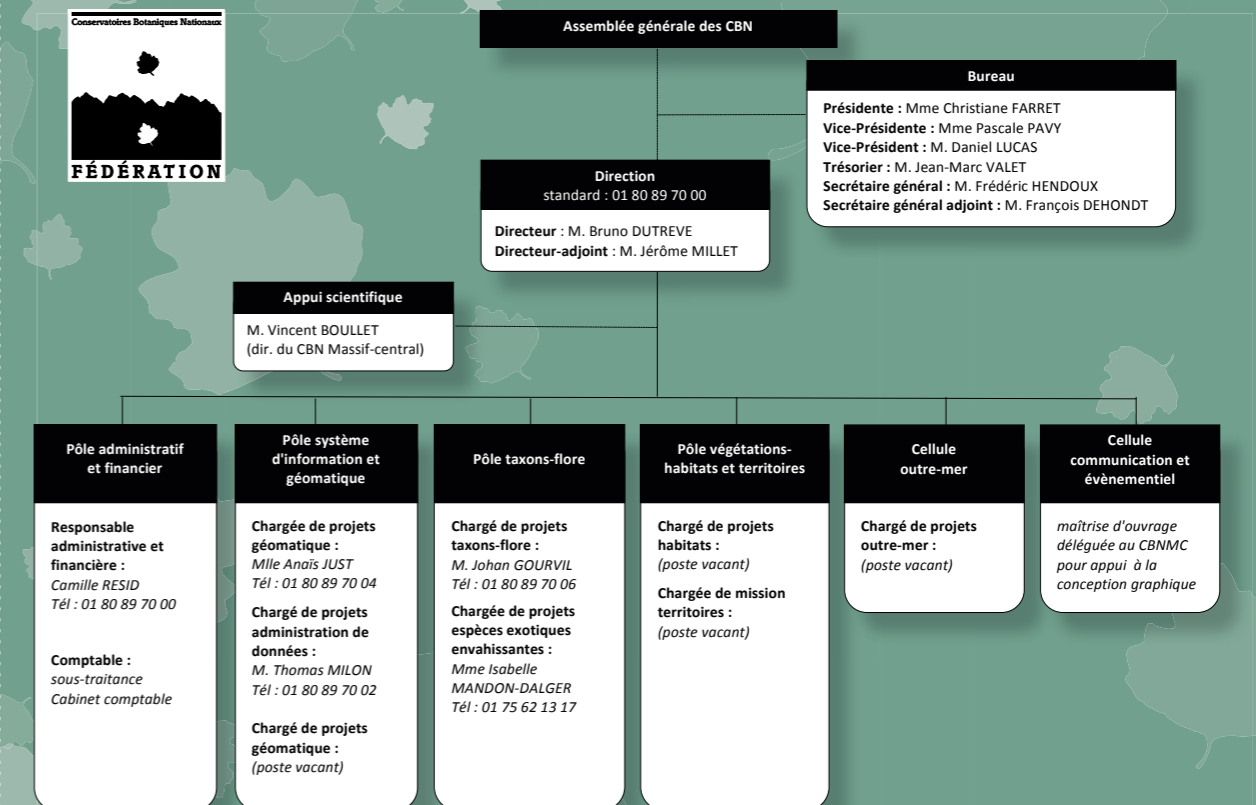
REPÈRES (au 31 décembre 2013)

Caractéristiques de l'équipe permanente

- 11 postes permanents, dont 4 postes vacants pour raison budgétaire
- 7 ETP et 7,48 ETPT
- 37,1 ans d'âge moyen
- 19,1 mois d'ancienneté moyenne dans la structure
- Un niveau de formation élevé (100 % de Bac + 5 et plus)
- Un ratio homme/femme équilibré (4 hommes pour 3 femmes)
- 100 % des salariés à temps plein
- 1 fonctionnaire de l'État en position de détachement



Organigramme de la Fédération des Conservatoires botaniques nationaux (hors contrats de moins d'un an).



Formation continue du personnel

En 2013, cinq salariés ont bénéficié de formations pour l'adaptation au poste de travail ou le développement des compétences :

- M. DECHERF a suivi la formation de l'ATEN « PostgreSQL, Postgis et Webmapping » afin de prendre en main les outils « open source » en SIG, du 12 au 14 février ;
- M. DECHERF, A. JUST et R. GASPARD ont été formés à la mise à disposition de données SIG sur internet, par la société GEOLIBRE, le 10 avril ;
- I. MANDON-DALGER a suivi une formation relative au processus de priorisation sur les plantes envahissantes animée par l'Organisation européenne de protection des plantes, du 12 au 14 mars ;
- C. RESID a suivi une formation relative aux bases du droit du travail pour les collaborateurs de la fonction personnel, dispensée par la société F. Lefebvre, du 6 au 9 novembre ;

Par ailleurs, l'organisation de journées de travail sur le terrain avec certains CBN a été poursuivie, pour renforcer les compétences des salariés de la FCBN et favoriser les échanges avec les agents du réseau :

- A. JUST a participé à une mission de terrain dans le massif de Belledonne avec le CBN alpin, pour se perfectionner sur les méthodes de cartographie du programme CarHab, du 29 au 31 juillet ;
- J. GOURVIL, A. JUST et C. RESID ont participé à deux jours d'inventaire botanique avec l'équipe du CBN méditerranéen de Porquerolles dans le département de la Lozère, les 16 et 17 juillet.

Dialogue social

Les élections du délégué du personnel ont été organisées au cours du 1^{er} semestre. Conformément au protocole d'accord pré-électoral négocié avec la CGT le 18 mars, un premier tour s'est déroulé le 9 avril et un second tour le 23 avril. En l'absence de candidat, le bureau de vote a établi un procès-verbal de carence, transmis à la CGT, au centre de traitement des élections professionnelles et à l'inspecteur du travail.

Prestations sociales

Comme les années précédentes, l'ensemble des salariés de la FCBN a bénéficié de titres-restaurant et d'une mutuelle obligatoire, pris en charge à 50 % par l'employeur, pour un coût global annuel de 11 117 €.

Inventaire botanique avec l'équipe du CBN méditerranéen de Porquerolles les 16 et 17 juillet © FCBN

DÉVELOPPEMENT D'OUTILS DE GESTION ET DE PILOTAGE

Sur le plan de la gouvernance, un séminaire de réflexion des administrateurs de la FCBN et des élus des CBN, relatif au devenir de la FCBN et de ses salariés, a été organisé et animé (voir page 13).

Sur le plan social, un projet de règlement intérieur « employeur » a été formalisé. Ce projet, discuté en réunion d'équipe puis en réunion de Bureau, sera soumis à l'adoption de l'Assemblée générale le 25 juin 2014. D'autre part, la procédure d'élection du délégué du personnel a été mise en œuvre, conformément aux dispositions juridiques en vigueur (voir page 24).

Sur le plan comptable, un système de référencement des factures a été formalisé, permettant une meilleure traçabilité des factures dans la comptabilité et un suivi des dépenses, par nature de charges et par actions.

INDICATEUR DE SUIVI

Indicateur	Cible prévisionnelle 2013	Réalisé 2013
Nombre d'outils de pilotage ou de gestion mis en place ou formalisés	4	4

LOCAUX ET ÉQUIPEMENTS

Locaux


Depuis 2012, les salariés étaient répartis sur deux locaux distincts appartenant à l'OPH montreuillois et situés dans la même rue, compliquant fortement les conditions de travail et la consolidation d'une cohésion d'équipe. À la suite de travaux d'aménagement et de mise en sécurité, les locaux situés au 18 rue Beaumarchais ont pu être étendus pour regrouper l'ensemble de l'équipe sur un seul site à compter de juillet.

Équipements

Au niveau informatique, deux stations de travail DELL supplémentaires ont été acquises pour les nouveaux postes du pôle Système d'information. Avant le déménagement réalisé en juillet et dans le but d'améliorer la connexion internet des locaux du 10 et 18 rue Beaumarchais, ces deux locaux ont été dotés d'une liaison en fibre optique, en remplacement d'une liaison ADSL moins performante. Par ailleurs, depuis septembre 2012, la FCBN dispose d'un serveur dédié chez un hébergeur professionnel (OVH). Ce serveur permet notamment d'héberger :

- le site internet (www.fcbn.fr) et le site extranet de la FCBN (www.fcbn.fr/extranet) ;
- l'interface de consultation du Livre rouge des plantes menacées de métropole (<http://www.fcbn.fr/consultation-livre-rouge>) ;
- la photothèque du Livre rouge (www.fcbn.fr/phototheque) ;
- la plate-forme de gestion documentaire « open source » (logiciel PMB) (<http://www.fcbn.fr/documentation>).

Du fait de son statut d'association, la FCBN s'est enregistrée en 2012 au sein du programme de donations technologiques Adb-Solidatech, afin de réaliser l'acquisition de programmes et de licences à coûts réduits, notamment pour les produits Microsoft, Symantec et Adobe. Dans ce cadre, le parc « logiciel » de la FCBN a été harmonisé, et chaque ordinateur dispose désormais du système d'exploitation Windows 7 Professionnel, et de Microsoft Office 2010. La FCBN a par ailleurs fait l'acquisition d'une nouvelle licence ArcView fixe version 10.0 monoposte pour 3 289 € et a dû remplacer son serveur informatique défectueux pour 1 609 €.



Conseil d'administration de l'Atelier technique des espaces naturels (ATEN), en Camargue, le 28 novembre © FCBN

3. Représentation du réseau

REPÈRES

- 55 réunions ou manifestations nationales dans lesquelles au moins un salarié de la FCBN a représenté le réseau des CBN
- 2 conventions de partenariat non financières

REPRÉSENTATION DANS DES INSTANCES ET DES MANIFESTATIONS NATIONALES ET INTERNATIONALES

La FCBN représente, au niveau national, les CBN et leurs intérêts dans plusieurs comités de pilotage nationaux et instances scientifiques. Elle est également membre de plusieurs structures partenaires et participe, à ce titre, à leurs instances. La représentation a été assurée en 2013 par l'équipe de la FCBN, par les membres du Bureau et par les directeurs de CBN ou leurs représentants.

L'équipe

La préfiguration de l'Agence française pour la biodiversité a fortement mobilisé la Direction de la FCBN à travers la participation à dix réunions du groupe des 9 ou « G9 », organisées par les préfigureurs de mars à novembre, notamment pour débattre du projet de loi créant l'Agence et présenter les avancées du futur statut des contractuels de l'Agence. Compte tenu du sous-effectif de l'équipe de la FCBN, la participation de la Direction dans les organes de gouvernance de structures partenaires a été limitée à deux Conseils d'administration de l'ATEN et à deux Assemblées générales du pôle lorrain du futur CBN Nord-Est, dont l'Assemblée constitutive.

L'équipe de la FCBN a également participé aux quatre réunions du Comité de pilotage/Comité Technique (Co-Tech) du programme CarHab pour assurer un suivi rapproché de l'avancement des actions.

Par ailleurs, l'équipe a participé au Comité d'orientation de l'INPN et s'est activement impliquée dans les instances visant à définir le Système d'information sur la nature et les paysages (SINP). La FCBN étant membre du GT « architecture du SINP », l'équipe de la FCBN a participé aux deux réunions organisées les 13 février et 26-27 mars. Les travaux ont essentiellement porté sur la finalisation

d'un document d'architecture après plus de 18 mois de travail avec de nombreux partenaires au sein du GT.

Dans le cadre de son appui à la stratégie nationale de lutte contre les espèces exotiques envahissantes, l'équipe de la FCBN a également représenté le réseau à la 3^e Conférence nationale relative à l'entretien des zones non agricoles, ainsi qu'au Colloque de l'UICN relatif aux invasions biologiques organisé en Suisse, en réalisant notamment deux présentations orales, concernant les travaux du réseau.

La FCBN a par ailleurs pris part aux réunions du Comité d'orientation stratégique (COS) et à la réflexion sur la réactualisation de la prospective de la Fondation pour la recherche sur la biodiversité (FRB), avec pour objectif pour le Conseil scientifique et le COS, d'identifier et de débattre des grandes priorités de recherche sur la biodiversité pour les années à venir.

Enfin, en appui au déploiement des politiques du MEDDE, l'équipe a porté les contributions du réseau en participant notamment : au séminaire « listes rouges régionales », à diverses réunions relatives au projet VegFrance et à un Comité national de la Trame verte et bleue (TVB).

Le Bureau

Les membres du Bureau de la FCBN se sont mobilisés, à titre bénévole, notamment pour assurer la promotion du réseau et la consolidation des partenariats, en participant à plusieurs réunions, instances ou manifestations nationales, dont :

- l'Assemblée générale constitutive du Pôle lorrain du futur CBN Nord-Est, le 21 janvier (Présidente accompagnée du Directeur) et les Conseils d'administration des 23 mai et 13 décembre (Secrétaire général) ;
- le Comité national et le Comité de révision de la Stratégie nationale pour la biodiversité, les 1^{er} mars et 21 mai (Vice-présidente) ;
- une rencontre avec les représentants de l'Association des Régions de France, le 4 juin (Présidente accompagnée du Directeur) ;
- le Comité national d'organisation du concours « Prairies fleuries », les 23 janvier, 15 avril, 16 juillet et 12 novembre et le jury national de ce concours, le 7 novembre (Secrétaire général adjoint).

Par ailleurs, ils se sont mobilisés dans le cadre de réunions d'échanges avec les représentants du MEDDE, dont :

- un rendez-vous avec M. LELIEVRE, conseillère technique de la Ministre de l'écologie, le 26 février (Présidente et Vice-présidente, accompagnées du Directeur) ;
- une réunion de travail avec J-M. MICHEL, préfigurateur de l'AFB, le 4 avril (Présidente et Secrétaire-général, accompagnés du Directeur de la FCBN et de 2 directeurs de CBN).

Les directeurs de CBN ou leurs représentants

Les directeurs de CBN ou leurs représentants ont également assuré un rôle de représentation du réseau, en participant notamment aux réunions ou manifestations suivantes :

- la Commission « flore » du CNPN, les 18 janvier, 2 avril, 7 juin (réunion commune avec la Commission « faune »), 12 septembre et 9 décembre (V. BOULLET) ;
- la Commission des ressources génétiques forestières, le 26 mars (G. LARGIER) ;
- les Comités techniques du programme CarHab, les 17 janvier, 15 et 16 mai, 19 septembre et 17 décembre (V. BOULLET, M. ISENMANN, C. PANAIOTIS et F. HENDOUX) ;
- le COPIL de Planta Europa à Kiev, du 31 mai au 2 juin (P. BARDIN) ;
- le COPIL du projet « Flore locale et messicoles », les 21 juin et 11 octobre (G. LARGIER) ;
- le COPIL Boîte à outils « Zones humides » (F. HENDOUX) ;
- la réunion annuelle du Conseil scientifique du Pôle-relais tourbières, le 11 décembre (F. DEHONDT).

INDICATEUR DE SUIVI

Indicateur	Cible prévisionnelle 2013	Réalisé 2013
Nombre de réunions (COPIL, etc.) ou manifestations nationales dans lesquelles au moins un salarié de la FCBN a représenté le réseau des CBN	40	55

RENFORCEMENT DES PARTENARIATS ET DES COLLABORATIONS SCIENTIFIQUES

La FCBN s'est attachée en 2013 à renforcer ses liens et à développer des synergies avec ses partenaires. Deux conventions non financières ont été signées ou prorogées :

- la convention-cadre annuelle, signée le 27 décembre 2012 entre la FCBN et l'ATEN, prorogée fin 2013 pour une durée d'un an. C'est dans ce cadre que la FCBN est devenue membre du GIP ATEN à compter du 1^{er} janvier 2013. Cette convention porte plus globalement sur la coopération entre l'ATEN et la FCBN, principalement sur les actions au profit des personnels de la FCBN et de ses membres en collaboration avec les autres membres du GIP ;
- une convention signée le 16 septembre 2013 entre le Comité français de l'UICN, le CBN de Mascarin, la FCBN et le MNHN, pour la réalisation du chapitre portant sur la flore vasculaire de La Réunion, dans le cadre d'une contribution à l'établissement de la Liste rouge des espèces menacées en France selon les catégories et critères de l'UICN. Cette convention définit les modalités de collaboration spécifique entre les quatre organismes, pour la réalisation du chapitre sur la flore vasculaire de La Réunion.

Au titre de son rôle de plate-forme technique du réseau des CBN, la FCBN s'est également mobilisée dans le cadre de la mise en œuvre des projets suivants :

- le projet « Flore locale et messicoles », dont le pilotage technique est confié au CBN PMP, en signant, le 20 novembre, des conventions financières de partenariat avec plusieurs structures : l'AFHAC, Plante & Cité, TIGF, GRT GAZ, Réseau de Transport et d'Electricité, Val'hor et l'Union nationale des producteurs de granulats ;
- le projet « Zones humides », en signant deux conventions avec l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, respectivement pour les phases II et III du projet de réalisation de deux guides d'aide à la cartographie des zones humides relatifs à la liste des espèces végétales et des habitats spécifiques au bassin Seine-Normandie.

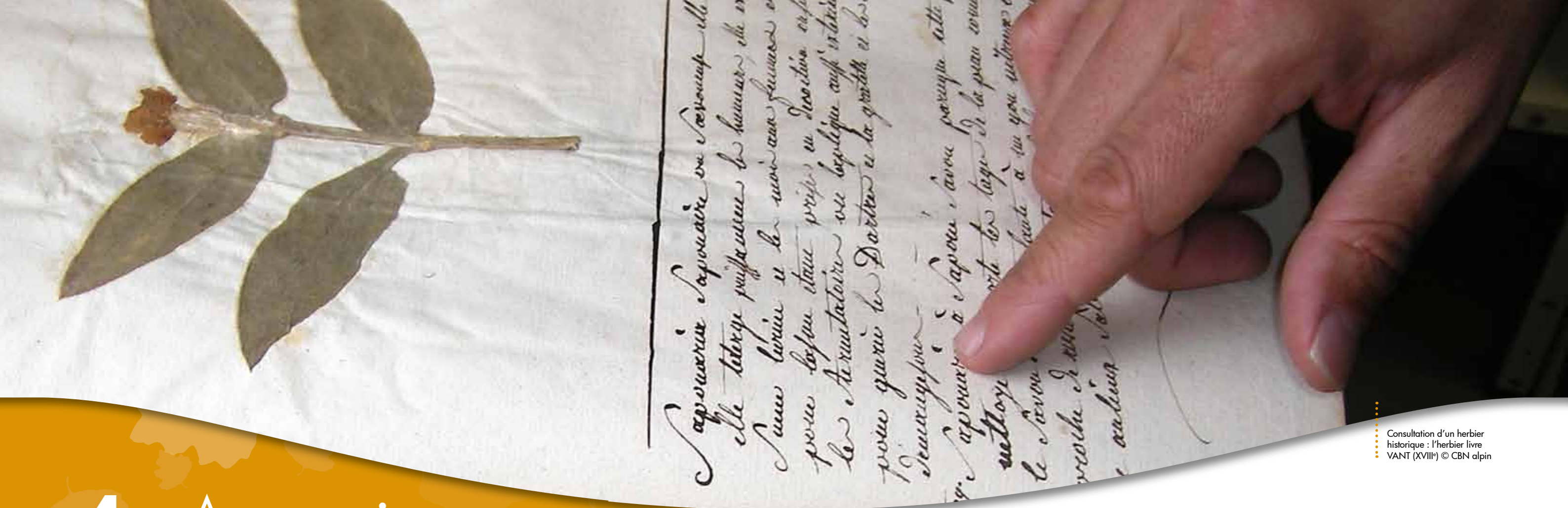
Par contre, la convention de partenariat, prévue avec l'Observatoire des ambrósies (INRA), a finalement pris la forme d'un bon de commande à la demande de l'Observatoire.

INDICATEUR DE SUIVI

Indicateur	Cible prévisionnelle 2013	Réalisé 2013
Nombre de conventions de partenariat non financières signées au 31/12	3	2



Signature des conventions de partenariat du projet « Flore locale et messicoles », le 20 novembre © F. DUNOUAU



Consultation d'un herbier historique : l'herbier livre VANT (XVIII^e) © CBN alpin

4. Appui, animation du réseau et centre de ressources

Dans le cadre de sa fonction de tête de réseau, la FCBN favorise au sein du réseau, le développement et l'harmonisation des méthodes et des outils, ainsi que le confortement de l'expertise « flore » et « habitats » du réseau. Cette fonction s'articule autour de quatre volets : l'appui ciblé aux CB(N) d'outre-mer pour consolider le réseau d'expertise ultra-marin, le portage et la coordination de projets initiés par le réseau hors CPO du MEDDE, l'animation du Conseil de direction du réseau et des groupes thématiques inter-CBN et enfin, le développement d'un centre de ressources pour les CBN et leurs partenaires.

APPUI CIBLÉ AUX CB(N) D'OUTRE-MER POUR CONSOLIDER LE RÉSEAU D'EXPERTISE ULTRA-MARIN

En poursuite de l'atelier outre-mer organisé à La Réunion (conférence de décembre 2010), cet appui a notamment pour objectif de renforcer les échanges d'expériences et d'identifier des problématiques communes entre Conservatoires botaniques ultra-marins. Cependant, le départ du chargé de projets « outre-mer » de la FCBN en mai 2012 et son non remplacement pour raison budgétaire ont fortement limité les actions en 2013.

La FCBN, qui a adhéré au réseau TEMEUM fin 2011, a veillé à relayer les informations à chaque Conservatoire botanique ultra-marin, agréé ou émergent. Le GT inter-CBN "outre-mer" n'a pu être formalisé. La FCBN reste en attente du projet de stratégie d'appui aux Conservatoires botaniques émergents en outre-mer, dont l'élaboration a été confiée fin 2012 au CBN de Mascarin.

APPUI AU PORTAGE DE PROJETS OU D'EXPERTISES POUR LE RÉSEAU

Projet « Zones humides »

Cette étude, dont la FCBN assure la coordination technique depuis 2011, vise la réalisation de deux guides d'aide à la cartographie des zones humides pour le bassin Seine-Normandie. Elle est réalisée pour le compte et avec le concours financier de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie (AESN). Cette étude a mobilisé l'expertise des trois CBN suivants, compétents sur le bassin hydrographique :

- CBN du Bassin parisien, délégations des régions Bourgogne, Centre, Champagne-Ardenne et Ile-de-France ;
- CBN de Brest, antenne de Basse-Normandie ;
- CBN de Bailleul, antennes de Haute-Normandie et de Picardie.

L'expertise de l'association « Pôle lorrain du futur CBN Nord-Est » a également été mobilisée en 2013.

Les actions conduites depuis le démarrage du projet ont permis de remettre à l'AESN une version provisoire d'un ensemble de livrables comprenant :

- les listes de référence des taxons de la flore et des syntaxons de la végétation des zones humides du bassin Seine-Normandie ;
- la notice de végétation ;
- un ensemble de 80 fiches « taxons-flore » complètes ainsi que 175 fiches provisoires qui seront complétées lors de la phase II ;
- un ensemble de 31 fiches « classes » complètes et 37 fiches « alliances ».

La FCBN s'est aussi particulièrement investie dans l'élaboration de la programmation de la phase II du projet. Cette dernière a été retenue par la Commission des aides de l'AESN en juillet. La rédaction des fiches descriptives s'est donc poursuivie au cours du deuxième semestre. La mise en œuvre de la phase II doit permettre d'aboutir, à compter de mi-2015, à l'élaboration des contenus des deux guides d'aide à la cartographie des zones humides pour le bassin Seine-Normandie.

INDICATEURS DE SUIVI

Indicateur	Cible prévisionnelle 2013	Réalisé 2013
Nombre de fiches descriptives des taxons produites (fiches « flore »)	250	250
Nombre de fiches descriptives des syntaxons produites (fiches « classes »)	30	31

Projet de « Cahier des charges type pour la cueillette durable en outre-mer »

Lancé en novembre 2011, sur financement de l'Office de développement de l'économie agricole d'outre-mer (ODEADOM), ce projet visait à la réalisation d'un « cahier des charges type de cueillette durable en outre-mer avec certification dans les DOM et les COM ». Le portage administratif et financier a été assuré par la FCBN et le pilotage technique a été confié au CBN de Corse, à l'initiative du projet, avec contributions d'autres CB(N) ou de partenaires, notamment en outre-mer. La méthode de travail consistait en une enquête auprès des acteurs

locaux concernés, incluant les CBN, puis en l'établissement de critères « type » de durabilité pour les pratiques de cueillette.

Malgré une prolongation du délai de réalisation du marché, le CBN de Corse n'a pas été en capacité de répondre à l'ensemble du cahier des charges du projet dans les délais fixés. De ce fait, l'ODEADOM n'a pas souhaité verser à la FCBN l'intégralité du montant objet de la convention financière.



Récolte de semences de graminées dans les estives du col de Peyresourde (Hautes-Pyrénées), en vue de revégétaliser des pistes de ski.
© CBN des Pyrénées et de Midi-Pyrénées

Projet SNB {Flore locale}[®] et messicoles[®]

En réponse à un appel à projets du MEDDE, lancé en 2011 dans le cadre de la Stratégie nationale pour la biodiversité, la FCBN, l'association Afac-agroforesteries et l'association Plante & Cité, développent un projet intitulé « {Flore locale} et messicoles, des signes de qualité nationaux pour la conservation et l'utilisation durable d'espèces végétales indigènes dans les filières locales ». L'objectif du projet, développé sur le territoire métropolitain et ultra-marin, est de favoriser le développement de filières de plantes d'origine locale contribuant à la préservation de la diversité génétique. La FCBN a confié le pilotage technique et l'animation du projet au CBN des Pyrénées et de Midi-Pyrénées, à l'initiative du projet. La première phase de ce projet, initiée en mars 2012, doit prendre fin le 30 juin 2014.

Une enquête nationale s'adressant aux producteurs et aux prescripteurs de végétaux sauvages d'origine locale a été diffusée en ligne, de novembre 2013 à février 2014. Elle a eu pour objectifs d'identifier les acteurs, de mieux connaître les gammes végétales issues de plantes sauvages d'origine locale et de caractériser les besoins et les attentes des porteurs de projet et des acteurs de ces filières. Un séminaire de travail, deux réunions des groupes thématiques et une consultation des Comités scientifique et technique du projet, organisés en 2013, ont permis de préparer le cahier des charges des signes de qualité. Celui-ci a pour objet de définir les règles de récolte, de production, de commercialisation, de traçabilité et de contrôle et garantit à l'utilisateur, l'origine géographique des plantes et leur diversité génétique. Une cartographie nationale des régions d'origine et de production des semences a été ébauchée, grâce à la méthodologie développée au cours de l'année. Ce travail consensuel a fortement impliqué le réseau des CBN, ainsi que plus de 20 structures et experts partenaires du projet, parmi lesquels : l'Afac-agroforesteries, Plante & Cité, le Ministère de l'écologie, GRT Gaz, le Réseau de transport d'électricité (RTE), l'Interprofession des professionnels du végétal (VAL'HOR), TIGF, l'Union nationale des producteurs de granulats (UNPG),

l'Association française des ingénieurs écologues (AFIE), l'Association française pour le génie biologique ou génie végétal (AGEBIO), l'Institut technique de l'horticulture (ASTREDHOR), la CDC Biodiversité, l'Association Dervoise d'action sociale et médico-sociale (ESAT/ADASMS), les Espaces naturels régionaux (NPDc) et Plantons le Décor, le Groupement national interprofessionnel des semences et plants (GNIS), l'association des Haies Vives d'Alsace, l'IRSTEAD Grenoble, le MNHN, l'ONF (Pôle national des ressources génétiques forestières), la société Ecosem, la société Rieger Hofmann GmbH, l'UAPV Avignon, l'Université Paris Sud-Orsay, l'UR Forêt Auvergne, Via Apia, etc.

Enfin, des supports de communication ont été organisés ou réalisés en vue de faire connaître le projet à travers des événements et des présentations :

- Conférence de presse et signature des conventions de partenariat avec les co-financeurs privés, le 20 novembre ;
- Atelier « Cueillette durable et création de filières de production locale : échange d'expériences, présentation du projet Flore locale et messicoles et du projet de charte nationale de cueillette », le 4 juillet aux journées techniques des chargés de mission biodiversité des PNR à Gérardmer ;
- Congrès international des jardins botaniques (5th Global Botanic Gardens Congress), intervention « Using native seeds in landscaping and land restoration: When public policies help the emergence of local plant nurseries », le 22 octobre en Nouvelle-Zélande.

La carte des régions d'origine des semences, pour l'ensemble du territoire métropolitain et pour la Corse, devrait être finalisée au premier semestre 2014. Le règlement d'usage des deux signes de qualité sera finalisé pour permettre un dépôt des marques collectives à l'INPI en juin 2014. Un colloque de restitution sera organisé à cette date pour présenter les résultats obtenus, échanger autour du lancement des signes de qualité et faire valoir la large gouvernance du projet.



Réunion du groupe de travail inter-CBN SI-flore
© FCBN

ANIMATION DU CONSEIL DE DIRECTION ET DES GROUPES DE TRAVAIL INTER-CBN

Animation du Conseil de direction

Au cours de l'année, huit réunions du Conseil de direction ont été organisées et animés par le directeur de la FCBN et son adjoint : sept réunions téléphoniques mensuelles de deux heures se sont tenues le premier mercredi de chaque mois et une réunion en présentiel a été organisée le 18 juin.

Avec un taux annuel moyen de participation des directeurs de CBN aux réunions téléphoniques de 71 %, de nombreux points ont été abordés parmi lesquels : l'état d'avancement de la préfiguration de l'AFB et la préparation d'un séminaire de réflexion interne, la programmation annuelle et les points d'avancement des programmes nationaux, l'agrégation des données et le développement du « Système d'information flore, fonge, végétation et habitats » (SI-flore) de la FCBN, ou encore les opportunités de partenariats, notamment avec l'ONEMA, Flora Gallica, VigiFlore et l'ONF.

INDICATEUR DE SUIVI

Indicateur	Cible prévisionnelle 2013	Réalisé 2013
Nombre de réunions du Conseil de direction animées avec documents préparatoires, ordre du jour et compte rendu formalisés et validés	9	8*

* hors séminaire de réflexion des 25 et 26 novembre

Animation des groupes de travail inter-CBN

Tout au long de l'année, la FCBN a poursuivi son animation des différents groupes de travail (GT) internes au réseau, mis en place dès 2009 et dynamisés à partir des premières « journées de rencontres inter-CBN » de mars 2010. Les réunions physiques, généralement organisées à Montreuil, ont été limitées à une réunion par groupe de travail, en raison de contraintes budgétaires. L'objectif est d'animer les questions partagées au sein du réseau pour faciliter l'échange de pratiques, de ressources, d'outils, d'actualités, de favoriser la mutualisation des méthodes et de créer une dynamique collective et une cohérence au sein du réseau. La FCBN anime par ailleurs, tout au long de l'année ces groupes de travail, par des mails d'information réguliers, des échanges bilatéraux, des réunions téléphoniques, appuyés sur une veille active sur les aspects techniques, sur les événements, ou sur les projets en cours.

GT « système d'information flore »

Ce groupe de travail, qui regroupe des référents botanistes et des référents « système d'information » des CBN, a poursuivi ses travaux dans la perspective prioritaire de l'agrégation nationale des données d'observation sur la flore (volet DATA du système d'information national de la FCBN). Trois réunions téléphoniques ont été organisées au cours de l'année afin de dresser des bilans de l'agrégation des données. Une méthode commune de rattachement des données aux unités géographiques de référence (maille 5x5 km et 10x10 km INPN, commune) a été élaborée et des solutions ont été identifiées pour lever les difficultés les plus impactantes. Les échanges ont également permis de préparer l'évolution des développements de l'interface web de visualisation des données « flore » de la FCBN.

Par ailleurs, des échanges bilatéraux entre la FCBN et les CBN ont eu lieu tout au long de l'année sur différents sujets tels que l'agrégation des données, le SINP et l'accès aux données de référence.

GT « végétation-habitats »

Ce groupe de travail s'est réuni à deux reprises. Une première réunion a été organisée à Chilhac le 3 juin avec l'appui du CBN du Massif central, en amont d'un séminaire du programme CarHab, afin de présenter l'état d'avancement de ce programme et de réfléchir au format standard des catalogues de végétation, séries et géoséries. La deuxième réunion s'est tenue à Montreuil en décembre, en amont d'un séminaire technique du programme CarHab, afin d'apporter des modifications au format standard des catalogues, tel qu'élaboré à l'issue des premiers échanges avec les CBN. Le format standard des catalogues devrait être finalisé en 2014, en le soumettant à un cercle plus large d'acteurs, pour une mise en œuvre dans les systèmes d'informations des CBN et de leurs partenaires.

Les membres du GT ont également activement participé à la première session de travail du GT « méthodologie de cartographie » du programme CarHab, organisée à Chilhac (43) en juin, puis lors du séminaire technique qui s'est tenu à Saint-Mandé en décembre.

GT « méthodologie de cartographie » du programme CarHab : sortie de terrain au PNR du Pilat, en juin.





GT « Espèces exotiques envahissantes (EEE) »

La réunion annuelle du groupe de travail s'est déroulée sur deux journées en décembre. Le document de synthèse prenant en compte les méthodologies utilisées par les CBN pour prioriser les EEE a été actualisé. Par ailleurs, les débats ont principalement porté sur les données susceptibles d'être agrégées dans le SI-flore de la FCBN. Le GT a formulé une proposition de pré-cotation intégrant les données bibliographiques et les données de terrain disponibles. Les réponses formalisées et rédigées aux questions du protocole de Weber & Gut, ainsi que les sources d'information servant à le renseigner, sont proposées pour servir de base à un centre de ressources permettant de mutualiser les éléments et de les utiliser aux échelles pertinentes (population, département, région, zone biogéographique, territoire national).

Lors de cette réunion, le projet de réglementation, publié par la Commission européenne en septembre, a également été présenté et discuté. Ce projet de réglementation prévoit la mise en place, à court terme, de diverses mesures visant à contrôler un cinquantaine d'espèces animales et végétales potentiellement présentes sur l'ensemble de l'Union européenne. Le projet de législation prévoit que ces espèces seront choisies par le biais d'une analyse de risque pouvant être effectuée par chacun des États membres, mais ayant pour obligation de prendre en compte un certain nombre de critères, et incluant des données mesurées et des données prédictives.

Enfin, une rencontre a également été organisée avec un représentant de l'Observatoire des ambrósies en vue d'échanger sur les attentes de l'Observatoire et sur la consolidation du partenariat initié en 2009.

Ludwigia grandiflora, espèce envahissante aquatique herbacée présente sur l'ensemble du territoire métropolitain.
© A. Descheemacker - CBN du Massif central

GT « Documentation »

Les travaux du groupe de travail, dont l'animation a été confiée au CBN de Bailleul, ont été limités en 2013. Les objectifs de ce groupe de travail sont de faciliter l'accès à la documentation au sein du réseau, de mutualiser des ressources et pratiques, de rechercher une économie de moyens (acquisition, saisie de notices bibliographiques, etc.) et, enfin, de porter à connaissance du grand public les ressources documentaires du réseau des CBN. Ce dernier objectif est facilité à travers l'utilisation d'une plateforme documentaire nationale, portée par le site internet de la FCBN (PMB). À cet effet, une réunion téléphonique a été organisée en fin d'année. Cette dernière a notamment permis de relancer le groupe de travail et de rédiger une feuille de route pour 2014.

GT « Trachéophytes »

La réunion annuelle du groupe de travail s'est déroulée sur deux journées, en novembre, pour traiter des sujets suivants :

- méthodologie pour l'établissement de la liste des données sensibles ;
- critères de qualification nationale des données ;
- format standard de données « flore » : volet TAXA ;
- état d'avancement du projet de convention relative au référentiel taxonomique de métropole (TAXREF) ;
- état d'avancement des listes rouges nationale et régionales ;
- modalités de mise à disposition des données pour le grand public ;
- place du SI-flore de la FCBN dans l'architecture du SINP.

Cette réunion a ainsi permis de formaliser une proposition d'axes de travail prioritaires : qualification nationale des données, élaboration de la Liste rouge nationale de la flore vasculaire de métropole, définition de la méthodologie de passage des listes rouges aux listes d'espèces protégées et mise en œuvre du catalogue national.

INDICATEUR DE SUIVI

Indicateur	Cible prévisionnelle 2013	Réalisé 2013
Nombre de réunions des GT animées ou co-animées avec documents préparatoires, ordre du jour et compte rendu, formalisés et validés	6	6*

* dont 4 réunions physiques

DÉVELOPPEMENT D'UN CENTRE DE RESSOURCES POUR LES CBN ET LEURS PARTENAIRES

Appui au programme « Référentiels » (TAXREF)

Au cours de l'année, la FCBN a contribué à la révision du projet de convention du programme « Référentiels » relative à la mise en œuvre du référentiel taxonomique et nomenclatural concernant la flore vasculaire de France (convention FCBN, MNHN, Tela-Botanica et MEDDE). Toutefois, compte tenu des difficultés à trouver un accord entre les partenaires, la signature du projet de convention a été reportée en 2014.

Par ailleurs, dans le cadre de son activité de soutien aux politiques publiques et de sa programmation annuelle, la FCBN a contribué à la mise en œuvre du référentiel taxonomique et nomenclatural national pour la faune, la flore et la fonge de France métropolitaine et d'outre-mer (TAXREF), en transmettant pour la France métropolitaine des amendements et compléments sur les Trachéophytes et les Charophytes sur les versions (v5.0 et v6.0) de TAXREF : taxons absents, erreurs sur le nom valide retenu, erreurs nomenclaturales et taxonomiques, et statut de présence.

Déploiement d'un système d'information national sur la flore, la fonge, la végétation et les habitats

Conformément à leur mission de service public, les CBN ont vocation à agréger l'ensemble de leurs données « flore » et « végétation-habitats » pour établir des synthèses nationales de données de qualité, afin de mettre à disposition des décideurs politiques, des partenaires et du grand public un état de la connaissance actuelle à l'échelle nationale. Le préalable à cette action est la mise en place d'un système d'information, c'est-à-dire un ensemble de données gérées au sein d'une infrastructure technique faisant intervenir des personnes référentes et des méthodes spécifiques.

Ces données agrégées visent notamment à conforter l'expertise des CBN et de leur fédération, à alimenter l'Inventaire national du patrimoine naturel (INPN) et à répondre aux différents besoins de programmes nationaux relatifs à la biodiversité végétale. Compte tenu des restrictions budgétaires subies par le MEDDE, l'enveloppe prévisionnelle de 56 000 €, allouée aux CBN pour la mise en œuvre de cette action, n'a pu être mobilisée par le MEDDE, entraînant des difficultés de réalisation.

Pour répondre à l'attente du réseau, une charte relative à la mise en œuvre du SI-flore de la FCBN précisant les objectifs, grands principes et engagements réciproques des CBN et de leur fédération, a été établie par l'ensemble des structures membres du réseau en 2012. L'adoption

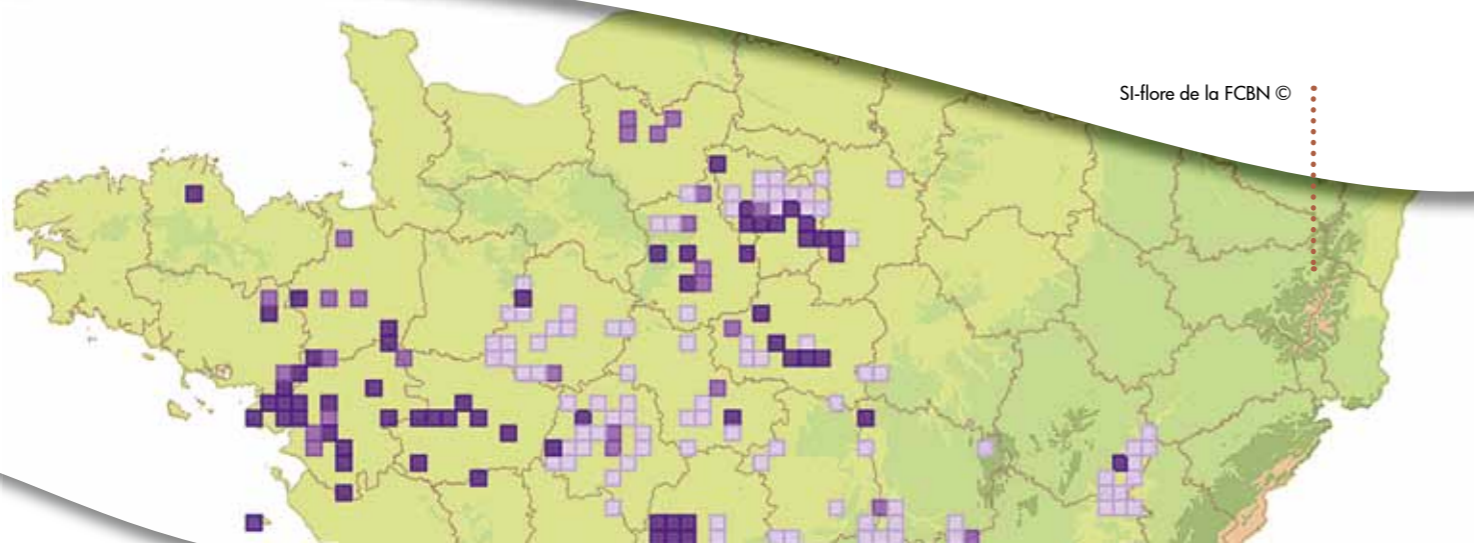
de cette charte étant antérieure à la validation, en décembre 2012, du protocole SINP, certaines de ses dispositions ne s'inscrivent pas complètement dans le cadre de ce protocole.

L'agrégation des données, engagée fin 2012, a permis d'intégrer 18 millions de données au SI-flore de la FCBN dès le mois de mai. La phase d'agrégation s'est prolongée jusqu'en fin d'année avec l'ajout de 3 millions de données supplémentaires et la mise à jour de quelques centaines de milliers de données. Cette agrégation a été pilotée au moyen de documents d'audit produits par la FCBN pour chaque lot de données, en vue de rendre possible l'intégration complète des lots de données. À cet effet, un accompagnement des CBN a été mis en place par la FCBN, notamment à travers une hotline, des déplacements en région et la formation d'agents de CBN sur des outils « open source » :

- formation au SGBD PostgreSQL-PostGIS à Montpellier pour deux agents du CBN méditerranéen de Querolles, sur une journée ;
- formation à Talend open studio pour quatre CBN, sur deux jours par CBN en moyenne.

INDICATEURS DE SUIVI

Indicateur	Cible prévisionnelle 2013	Réalisé 2013
Nombre d'occurrences de taxons intégrés dans le SI-flore de la FCBN	18 millions	21 millions
Nombre de taxons flore bénéficiant d'une qualification au niveau national	250	0
Élaboration d'une première version d'outil de visualisation des données au 30 juin	oui	oui



Sur le plan scientifique, un premier bilan chiffré relatif à la répartition des données « flore » en France a été réalisé et une réflexion sur le processus de qualification nationale des données a été engagée, en se basant sur les expériences issues de l'exercice du rapportage européen 2013 et de la réalisation des « listes rouges ». En revanche, l'agrégation des données s'étant poursuivie jusqu'à la fin de l'année, le travail de qualification ou validation nationale des lots de données, dont la mise en cohérence, n'a pu être engagé. Ce travail devra être finalisé en 2014, notamment à travers l'ajout de nouvelles données acquises auprès de partenaires.

Sur le plan stratégique, une réflexion sur la diffusion et la valorisation des données a été engagée. À cet effet, un prototype de plate-forme web cartographique de visualisation des données « flore » du réseau des CBN, entièrement basé sur des technologies « open source » et permettant de commenter la donnée, a été réalisé au cours du premier semestre, puis proposé pour test aux membres du GT SI-flore et du Conseil de direction. À l'issue de la phase de test qui s'est avérée concluante, des travaux ont été menés en vue de mettre l'outil à disposition des partenaires du réseau et du grand public à compter de février 2014, nécessitant la mobilisation d'une partie de l'équipe de la FCBN au cours du second semestre.

Concernant le volet relatif aux informations générales sur les taxons (TAXA), aucune action n'a été entreprise en 2013. Des actions seront menées en 2014 pour faire aboutir la rédaction du format standard de données (FSD) et mettre en place l'exercice d'agrégation des données, en utilisant la première version du FSD qui avait été élaborée par la FCBN en 2012.

Rôle de veille et d'accompagnement des CBN

L'équipe de la FCBN a poursuivi sa veille au profit des CBN, en participant notamment à plusieurs séminaires techniques : géoséminaire axé sur le consortium Géosud à Montpellier le 27 février, et forum des Technologies de l'Information et de la Communication de l'ATEN les 28 et 29 mai. Plusieurs échanges techniques ont également eu lieu, en particulier avec la société Isogéo, sur la gestion et la production automatique des métadonnées.

Sur le plan scientifique, la FCBN a participé à plusieurs séminaires, workshops et ateliers relatifs aux outils de hiérarchisation des espèces exotiques envahissantes, ainsi que sur les logiciels permettant d'organiser cette hiérarchisation : formation sur les processus de priorisation sur les EEE en mars, atelier « Alien Alert » en septembre.

La FCBN a participé au colloque « How to communicate on pests and Invasive Alien Species » et au colloque « alterIAS », relatif aux codes de conduite avec la filière horticole, en Belgique. Elle a transmis au réseau des CBN une synthèse des interventions ainsi que des points intéressants développés lors de ces colloques.

La FCBN a poursuivi la veille bibliographique sur les EEE de métropole : espèces, techniques de lutte, littérature internationale. La base de données bibliographique a été complétée et compte, fin 2013, plus de 2 300 références.

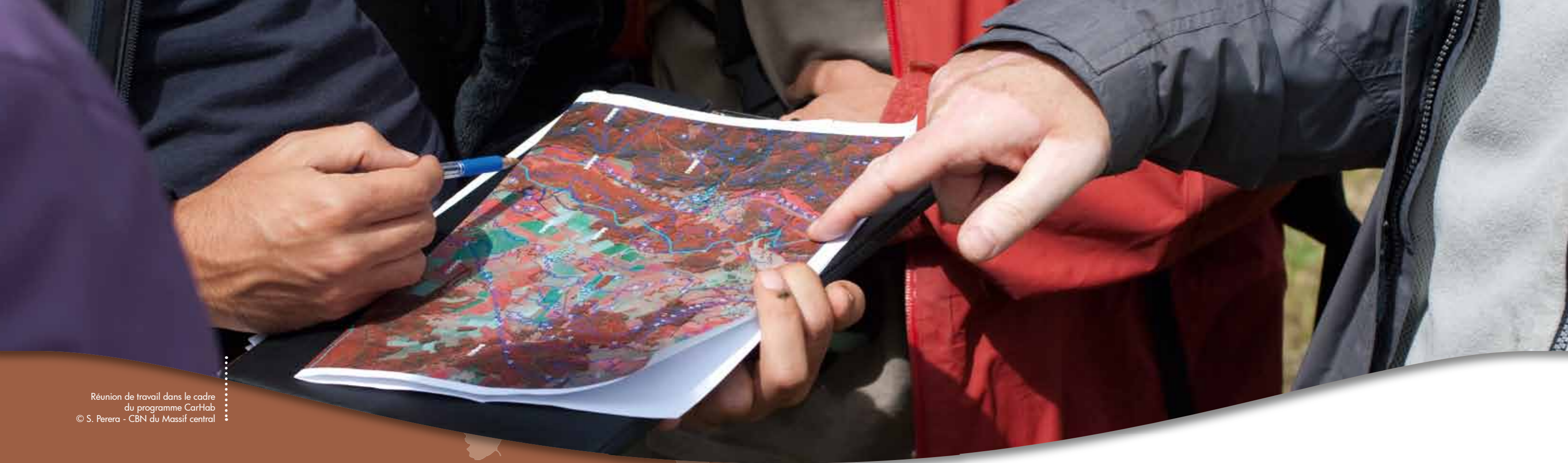
Enfin, les missions des salariés de la FCBN dans les CBN ont été renforcées, notamment en vue d'accompagner ces derniers dans le cadre de la mise en œuvre de l'agrégation des données au niveau national.

Sur le même principe, dans le cadre du développement du volet « végétation - habitats » du SI de la FCBN, le travail relatif aux données d'observation sur les syntaxons (SYNDATA), qui avait vu l'élaboration d'une première version de FSD en 2012 dans le cadre du programme Divgrass, sera poursuivi en 2014.

Concernant le volet relatif aux informations générales sur les syntaxons (SYNTAXA), la FCBN a élaboré courant décembre une première version de format standard de « catalogue de la végétation, des séries et géoséries » en s'appuyant sur le GT inter-CBN « végétation-habitats », dans le cadre du programme CarHab. Cette première version évoluera en 2014 en fonction des avancées du GT « méthodologie de cartographie » du programme CarHab.

Enfin, une mise à disposition ou une actualisation de divers outils ou références a été réalisée :

- réalisation d'un fonds documentaire sur les grandes expériences françaises de cartographie de la végétation, en relation avec les chargés de documentation des CBN et grâce au logiciel Mendeley ;
- production d'une couche de référence comprenant les emprises spatiales des cartographies existantes ainsi que les résultats de l'enquête sous forme de tableur associé, en lien avec le programme CarHab ;
- indexation partielle et enrichissement du fonds documentaire existant sur les espèces exotiques envahissantes grâce au logiciel Endnote.
- actualisation de l'annuaire du réseau et de ses partenaires.



Réunion de travail dans le cadre
du programme CarHab
© S. Perera - CBN du Massif central

5. Soutien aux politiques publiques

Dans le cadre de sa fonction de plate-forme technique nationale, la FCBN coordonne la contribution collective du réseau des CBN pour le déploiement des programmes nationaux, de connaissance et de conservation de la flore sauvage et des habitats, du MEDDE. Ce soutien aux politiques publiques s'articule autour de trois volets : l'accompagnement de l'émergence de nouveaux CBN (phase amont), le soutien à la mise en œuvre de la stratégie nationale pour la biodiversité et enfin, la réalisation d'expertises.

ACCOMPAGNEMENT DE L'ÉMERGENCE DE NOUVEAUX CBN

En 2009, le MEDDE a confié à la FCBN une mission d'appui en vue d'accompagner l'émergence de nouveaux CBN pour compléter la couverture nationale, avec une priorité pour l'émergence d'un CBN Nord-Est, ayant notamment pour territoire d'agrément les régions Alsace et Lorraine.

Compte tenu de ses moyens humains limités, une seule action a été réalisée en 2013 en appui à l'émergence de nouveaux CBN : la FCBN a initié la formalisation d'un « kit d'appui » aux Conservatoires botaniques émergents de statuts associatifs. Il vise à « recycler » et valoriser, sous la forme de fiches pratiques, des informations, procédures, modèles de documents juridiques et outils de suivi mis en place et capitalisés depuis 2011 pour le pilotage de la FCBN. Cet outil, qui ne constitue pas une « norme » à respecter, et qui a vocation à être enrichi progressivement, s'organise autour des six volets suivants : « pilotage stratégique et gouvernance », « juridique », « social, ressources humaines », « administratif », « financier » et « gestion de projets ». Les 18 fiches pratiques formalisées au cours de l'année sont accessibles sur l'outil extranet de la FCBN.



Forêt littorale humide sempervirente de Guyane © B. Dutréve

Émergence du CBN Nord-Est

La FCBN a poursuivi son appui au projet de CBN Nord-Est. Elle est plus particulièrement intervenue en région Lorraine, par le portage administratif de trois CDD en 2012 et 2013, l'objectif visé étant la préfiguration d'une équipe en charge de missions de type CBN (Carnet-B, listes des espèces et habitats caractéristiques de zones humides), dans l'attente de la création, en Lorraine, d'une structure préfiguratrice d'un pôle du CBN Nord-Est. Ce soutien administratif est arrivé à son terme en juin. En effet, l'association du « Pôle lorrain du futur CBN Nord-Est » a été créée en janvier par ses trois membres fondateurs : l'association Floraine, le Conservatoire d'espaces naturels de Lorraine et la FCBN. La responsable de pôle, J. BONASSI a pris officiellement ses fonctions en juin. En 2013, elle s'est notamment chargée :

- de mettre en place des outils et des méthodes indispensables aux activités de type CBN, par la rédaction d'une nouvelle méthodologie d'inventaire permanent de la flore de Lorraine et l'adaptation de la base de données TAXA du CBN de Franche-Comté (CBNFC) pour la Lorraine ;
- d'établir des collaborations avec les partenaires locaux ; dans la perspective d'un CBN Nord-Est, le Pôle lorrain travaille en collaboration avec le CBNFC et le Conservatoire botanique d'Alsace (CBA), à la mise en commun d'outils et de compétences ;
- de formaliser un projet de programme d'actions.

Les efforts de construction menés par le Pôle lorrain et ses partenaires au cours de l'année, ont permis de lancer le recrutement d'un botaniste-phytosociologue qui viendra conforter l'équipe durant le premier trimestre 2014.

En 2014, le Pôle lorrain travaillera en particulier à l'établissement de la Liste rouge de la flore vasculaire de Lorraine et à la réalisation d'un référentiel phytosociologique des prairies du massif vosgien, projet interrégional associant le CBNFC, le CBA et le Parc naturel régional des ballons des Vosges.

Émergence de CBN en outre-mer

Le départ, depuis mai 2012, du chargé de projets « outre-mer » de la FCBN et son non remplacement pour raison budgétaire, sont à l'origine d'une réduction significative des actions menées par la FCBN.

Aux **Antilles**, deux démarches d'agrément sont en cours en Martinique et en Guadeloupe. Elles sont respectivement portées par des structures associatives, dénommées Conservatoire botanique de Martinique et Conservatoire botanique des Îles de Guadeloupe. L'appui apporté à ces Conservatoires botaniques émergents a été limité en 2013, notamment à travers la transmission de recommandations sur les deux projets de dossier de demande d'agrément.

En **Guyane**, la FCBN a poursuivi son implication aux côtés du Conseil régional pour faire émerger l'Observatoire de la biodiversité amazonienne de Guyane (OBAG), en poursuivant notamment les échanges réguliers entre la direction de la FCBN et le directeur de projet en charge du dossier et en rencontrant à deux reprises la Vice-présidente du Conseil régional en charge du dossier. Ce projet, dont la création avait été annoncée par le Président de la République en février 2008, a été présenté en janvier au MEDDE. Bien que bénéficiant d'une volonté politique forte des collectivités territoriales et d'une réelle adhésion des partenaires scientifiques et techniques locaux, l'OBAG n'a pu voir le jour en août, sous forme associative, compte tenu des positions nouvelles du Conseil général et de l'État. Parallèlement, le Conseil régional a travaillé avec l'État afin de disposer d'un nouveau statut juridique adapté à la Guyane, l'établissement public de coopération environnementale (EPCE), dont la création a été sollicitée par le Conseil régional et par la FCBN dans le projet de loi Biodiversité. Pour créer l'OBAG, il a été décidé d'attendre d'une part, l'opportunité offerte par la future loi Biodiversité de créer la structure directement sous statut d'EPCE et d'autre part, la mise en place de la collectivité unique de Guyane en 2015.

SOUTIEN À LA MISE EN ŒUVRE DE LA STRATÉGIE NATIONALE POUR LA BIODIVERSITÉ

Élaboration de la Liste rouge pour la flore vasculaire de métropole et animation des démarches régionales

La poursuite de la mise en œuvre de l'action a permis de réaliser les attendus de la programmation annuelle de la FCBN, avec notamment la co-animation de la validation de la Liste rouge de la flore vasculaire de Mayotte, conformément aux dispositions de la convention tripartite UICN/FCBN/MNHN. En novembre, les résultats des ateliers organisés en 2010, concernant les taxons du Livre rouge des plantes menacées aux Antilles françaises, ont été rendus publics conjointement par le Comité français de l'UICN, la FCBN et le MNHN. Seule la publication des résultats de l'atelier de validation de la Liste rouge de la flore vasculaire de Mayotte a été reportée par l'UICN en juin 2014, du fait d'un glissement de son calendrier de travail.

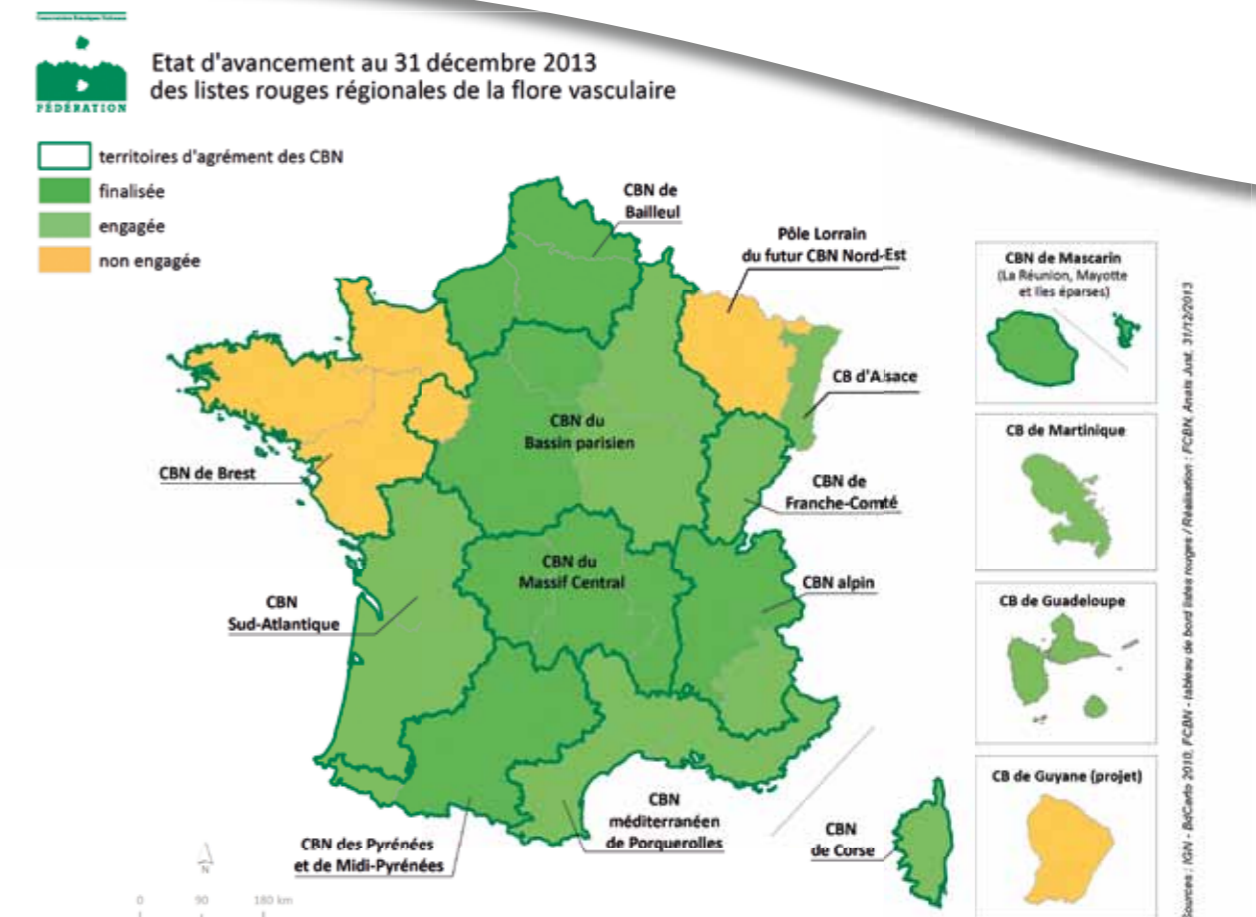
Par ailleurs, dans le cadre du projet d'appui à l'élaboration des listes rouges régionales, la FCBN assure un suivi de l'avancement de ces listes rouges. Dans ce cadre, en décembre, la FCBN a co-organisé et co-animé, avec ses partenaires, un séminaire relatif aux listes rouges régionales, organisé au MNHN.

En fin d'année, elle a également participé à deux séminaires de restitution des résultats des listes rouges de la flore vasculaire des régions Auvergne et Limousin.

INDICATEURS DE SUIVI

Indicateur	Cible prévisionnelle 2013	Réalisé 2013
Nombre de co-animations d'ateliers régionaux d'évaluation des menaces	2	1*
Nombre de publications de résultats des ateliers de validation de listes rouges régionales	3	2**

* atelier à Mayotte
** Guadeloupe et Martinique





Opération de lutte manuelle contre *Heracleum mantegazzianum*
© CBN de Franche-Comté

Lutte contre les espèces exotiques envahissantes (EEE)

Perceptions et utilisations des listes d'EEE régionales

De mai à septembre, la FCBN a accueilli un stagiaire en co-encadrement avec l'association Plante & Cité pour mener une enquête sur la perception des listes d'EEE, auprès des CBN et de certains acteurs de la filière horticole.

Les difficultés constatées lors de la définition des concepts et des listes ont révélé un besoin de concertation nationale et régionale entre les acteurs de la conservation et ceux

de la production et de la gestion horticole. Pour établir des listes acceptables par les différents acteurs, tous les types de professionnels s'accordent sur le fait que les impacts des EEE doivent être intégrés. Cependant, des avis divergents sont observés sur la manière dont cette question doit être traitée. De plus, pour la profession horticole, il est indispensable de prendre en compte l'importance économique et l'intérêt esthétique parmi les critères de choix.

Élaboration des listes nationales d'EEE et analyse de risques

Un travail a été initié sur le catalogage d'espèces exotiques envahissantes ou non, présentes en France, dans la perspective de disposer d'un état zéro nécessaire pour la détection précoce des EEE.

Les nouveaux standards en préparation dans la législation européenne rendent souhaitable la quantification du risque d'invasion biologique à partir de mesures reproductibles et harmonisées. Ils insistent désormais sur la

nécessité d'une approche « prédictive », complémentaire de l'approche descriptive, et basée sur celle-ci. Cette distinction, entre les données observées et celles qui permettent d'évaluer des risques, a motivé la mise en place d'un standard pour évaluer le risque d'espèces nouvellement détectées à l'aide du protocole de Weber & Gut. Cet outil, utilisé auparavant pour les analyses nationales, pourra être partagé à l'échelle du réseau.

Harmonisation des listes nationales d'EEE avec la faune (MNHN) et avec le projet de réglementation européenne

La co-rédaction d'une méthodologie de hiérarchisation des EEE devant faire l'objet d'une gestion contrôlée a été poursuivie en partenariat avec le MNHN. Néanmoins, les fortes dissemblances en matière de dispersion d'espèces, entre la faune et la flore, ont entraîné la mise en

place de deux processus différents de priorisation des espèces. Ces processus partagent les mêmes bases, mais s'appuient sur des données différentes, propres à la biologie et l'écologie des espèces.

Appui au MEDDE dans le cadre de la mise en place d'une stratégie nationale de lutte contre les EEE

• Réponses aux demandes d'expertises, d'appui et de formation formulées par le MEDDE

Trois expertises ont été produites pour le compte de la Direction de l'eau et de la biodiversité : d'une part, sur le bilan des différentes listes d'EEE produites ces dernières années, d'autre part, sur l'apparition de la Renouée en Corse et enfin, sur les espèces à proposer pour l'annexe B de la CITES.

• Sollicitation du réseau d'experts nationaux sur la flore

Outre les expertises citées précédemment, le réseau d'experts nationaux a été sollicité pour avis, tout au long de la première phase d'examen du projet de réglementation européenne sur les EEE, publié le 9 septembre. Le réseau d'experts a transmis de nombreuses propositions d'amélioration de ce projet de réglementation, qui ont été synthétisées par la FCBN en fin d'année.

• Co-animation de groupes de travail sur la réglementation européenne

La FCBN a participé à de nombreuses réunions techniques, initiées par le MEDDE, pour établir le positionnement de la France vis-à-vis de l'élaboration du règlement du Parlement européen et du Conseil relatif à la prévention et à la gestion de l'introduction et de la propagation

des EEE. Un Comité technique et un Comité de pilotage, réunis les 5 et 6 novembre, ont été mis en place pour répondre aux demandes d'examen des nombreuses propositions d'amélioration du projet de règlement européen. La FCBN a participé à l'organisation et à l'animation de ces travaux.

• Réflexions relatives à la mise en place d'un réseau national de surveillance des EEE en milieu naturel en France métropolitaine

Dans la perspective de fournir des alertes précoces à l'échelle de la métropole, un travail d'harmonisation des terminologies et typologies locales a été initié avec les CBN. L'exemple récent de l'apparition de la Renouée en Corse a pu montrer que lorsqu'une espèce est connue sur le territoire national et qu'elle a des impacts avérés en France, sa détection est plus facile et le rapportage plus rapide.

La FCBN a également participé au séminaire animé par l'Organisation européenne et méditerranéenne pour la protection des plantes (EPPD) en octobre au Portugal, à plusieurs rencontres avec la Fédération nationale des producteurs de végétaux d'ornement et à une réunion du « Groupe plantes exotiques envahissantes » du bassin Loire-Bretagne.

Appui à l'Observatoire des ambrosies

Compte tenu que le projet de convention de partenariat entre la FCBN et l'Observatoire n'a pu être formalisé pour des questions juridiques internes à l'INRA, l'action a été redimensionnée à la baisse, en cours d'année, à la demande de l'Observatoire. De ce fait, l'appui technique assuré par la FCBN a été limité à l'actualisation de la cartographie nationale d'*Ambrosia artemisiifolia*, réalisée en 2010.

INDICATEURS DE SUIVI

Indicateur	Cible prévisionnelle 2013	Réalisé 2013
Nombre d'expertises ponctuelles réalisées pour le MEDDE/DEB	3	3
Nombre de cartes produites pour l'Observatoire des ambrosies	3	1*

* conforme à la commande modifiée de l'Observatoire.

Mise en place de la Trame Verte et Bleue

La FCBN est membre du Comité national « TVB », au titre de l'article D371-3 du Code de l'environnement. Par ailleurs, le réseau des CBN peut être sollicité aux niveaux local et régional (Comités régionaux « TVB », etc.) et au niveau national (critères de cohérence, centre de ressources, etc.). La plupart, sinon la totalité, des CBN sont membres des Comités régionaux « TVB » ou de leur préfiguration (5^{ème} collège de scientifiques et de personnalités qualifiées) et sont impliqués dans les réflexions au niveau régional.

Compte tenu du départ, en milieu d'année, de la chargée de projet « Territoires » de la FCBN et de son non remplacement pour raison budgétaire, l'implication de la FCBN sur ce dossier a été limitée.

La FCBN a participé au Comité national « TVB » organisé le 26 juin à Paris. La FCBN s'est par ailleurs mobilisée pour la réunion du groupe de travail DIVA qui s'est tenue à Paris le 25 mai pour dresser un bilan à mi-parcours des projets DIVA. Enfin, la FCBN a poursuivi sa veille scientifique sur le thème des continuités écologiques, en lien avec la flore et les végétation-habitats.

INDICATEUR DE SUIVI

Indicateur	Cible prévisionnelle 2013	Réalisé 2013
Nombre de participation aux groupes de travail pilotés par le MEDDE	2	1

L'Aster des Pyrénées (*Aster pyrenaicus*) est une plante rare et protégée (dont annexe II de la Directive Habitats Faune, Flore), ici comptée dans le cadre d'un suivi de population dans le cirque du Litor (Pyrénées-Atlantiques). Elle a fait l'objet d'un rapportage européen en 2013. © CBN des Pyrénées et de Midi-Pyrénées



Rapportage européen 2013

Le rapport de la France, relatif à l'état de conservation des espèces et des habitats de la directive « Habitats, faune, flore » 92/43/CEE du 21 mai 1992, a été transmis début juillet à la Commission européenne.

Afin de parvenir à cette phase ultime de transmission du rapport, un ensemble d'étapes a été nécessaire :

- mise en place, en 2010, du groupe de coordination national, dont fait partie la FCBN, animé par le MNHN et présidé par le MEDDE ;
- animation de groupes d'expertise pour préparer l'exercice et identifier les sources de données ;
- rédaction des formulaires d'évaluation par les experts ;
- relecture en vue de consolider cette première version des formulaires d'évaluation par une expertise scientifique collégiale ;
- validation finale en groupes d'expertise ;
- présentation du rapport final devant le CNPN.

Dans ce cadre, la FCBN a assuré la coordination et l'animation des sous-groupes d'expertise « flore » et « habitats », composés d'experts de diverses structures privées, publiques et associatives. Elle a assuré la gestion administrative et financière des crédits mobilisés par le MEDDE pour la rédaction des formulaires d'évaluation attachés à ces groupes thématiques. Enfin, elle a apporté un appui scientifique et technique aux rédacteurs et aux contributeurs pour le remplissage des formulaires jusqu'à leur validation.

Les actions ont essentiellement porté, cette année, sur la finalisation de la rédaction des formulaires d'évaluation de l'état de conservation de la flore et des habitats. Au total, la rédaction a concerné 189 formulaires « flore » correspondant à 100 taxons (59 angiospermes, 19 bryophytes, 16 ptéridophytes et 6 lichens) et 301 formulaires « habitats » correspondant à 132 habitats (30 habitats forestiers, 32 agropastoraux et landes, 24 aquatiques et humides, 34 littoraux et dunaires et 12 habitats rocheux, glaciers et grottes). La FCBN a participé à l'animation de l'ensemble des réunions de validation organisées au MNHN pour les différents sous-groupes : bryophytes et lichens, ptéridophytes, angiospermes, habitats littoraux, habitats forestiers, habitats aquatiques et humides, habitats agropastoraux et landes, habitats rocheux. À l'issue de ces réunions, elle a sollicité les rédacteurs pour apporter les précisions attendues par les groupes d'expertise et ainsi finaliser la rédaction des formulaires d'évaluation.

À l'issue de la validation des formulaires, les résultats relatifs à la flore et aux habitats ont été présentés devant la Commission « flore » du CNPN le 27 septembre, conjointement par la FCBN et le MNHN.

Enfin, la FCBN a participé à la réunion du groupe de coordination national qui s'est tenue le 30 septembre, afin de dresser un premier bilan du rapportage européen 2013, portant d'une part, sur les aspects techniques et organisationnels, d'autre part, sur les résultats acquis et les perspectives de valorisation, et enfin sur les pistes d'amélioration nationales et européennes pour le rapportage européen 2018.

INDICATEURS DE SUIVI

Indicateur	Cible prévisionnelle 2013	Réalisé 2013
Nombre de formulaires « flore » rédigés sur l'outil de saisie du MNHN	190	189
Nombre de formulaires « habitats » rédigés sur l'outil de saisie du MNHN	289	301
Nombre de participations à des ateliers de validation de formulaires d'évaluation	7	7

Déploiement du programme de cartographie nationale des habitats (CarHab)

Coordination scientifique et technique

Le programme CarHab est un projet de cartographie de la végétation, des séries et géoséries, ayant pour objectif de présenter de manière fine, au 1/25 000^e, les végétations actuelles et potentielles de la France métropolitaine, à travers les approches de la phytosociologie dynamique et paysagère, à l'horizon 2025.

En 2013, la contribution du réseau des CBN au déploiement de ce programme national a été fortement perturbée par un désengagement financier annoncé très tardivement par le MEDDE, plaçant de fait en difficulté les CBN qui avaient engagé les actions. Suite à l'intervention de la FCBN, des crédits ont finalement pu être mobilisés, mais uniquement pour les quatre CBN les plus impliqués financièrement dans le programme.

Réunions techniques

La FCBN a participé aux quatre réunions du Comité technique et aux réunions du groupe de travail dédié au système d'information du programme CarHab.

Catalogue de la végétation, des séries et géoséries

Le programme CarHab vise à ce que les objets cartographiques correspondent à un élément de série (associations ou complexes d'associations), à une série ou à un complexe de séries de végétation dénommé géosérie. Les catalogues ont pour objet de décrire ces différents niveaux de groupements végétaux recensés sur un territoire donné, en précisant en particulier leur chorologie, leur physionomie, leur écologie, etc. Le lien avec la nomenclature phytosociologique pour les associations, alliances et unités supérieures correspondant à celle du « Prodrôme des végétations de France » doit être établi. Le réseau des CBN est d'ailleurs resté impliqué en 2013 dans la déclinaison du Prodrôme des végétations de France (PVF2), pilotée par la Société française de phytosociologie.

La constitution des catalogues, sur la base d'une méthodologie claire et cohérente, est un préalable indispensable à la cartographie de terrain. C'est pourquoi, à l'occasion de la première réunion du GT « méthodologie de cartographie CarHab » organisée à Chiljac au mois de juin, des réflexions relatives à l'élaboration d'un format standard des catalogues de la végétation, des séries et géoséries, ont été initiées sous la coordination technique de la FCBN, en charge de la mise en œuvre de cette action. Un projet de dictionnaire de données pour les cata-

logues de la végétation, des séries et géoséries, précisant les champs et leurs attributs, a été élaboré sur la base de ces réflexions. Ce projet de dictionnaire de données a été soumis, pour expertise, aux CBN qui se sont réunis le 3 décembre à Montreuil. Il sera soumis en 2014 à un cercle plus large d'utilisateurs et en particulier aux universités partenaires du programme, en vue d'être finalisé.

La connaissance de la flore et de la végétation étant la mission « socle » des CBN, ces derniers disposent de typologies de végétation déjà existantes, plus ou moins avancées en fonction des territoires (voir carte page ci-contre). Celles-ci permettent d'élaborer progressivement, depuis 2012, les catalogues de végétation dans le cadre du programme. La connaissance des séries et géoséries est, par contre, plus limitée et la nécessité d'acquérir des données nouvelles reste donc importante.

Les travaux des CBN, réalisés au cours de l'année dans le cadre du programme, ont permis de compléter les catalogues de végétation et d'initier les catalogues des séries et géoséries sur les territoires tests dans les départements du Cher (Pays Fort), de la Haute-Corse (Balagne), de l'Isère (Massif de Belledonne) et de la Loire (Pilat). La confrontation interrégionale des catalogues devrait permettre, dès 2014, d'assurer une cohérence nationale du catalogue global de la végétation, des séries et des géoséries de la France.

Synthèse des expériences françaises de cartographie

La FCBN a piloté l'action visant à établir la synthèse des expériences de cartographie à l'échelle nationale. Le recensement réalisé en 2012 avait permis d'identifier et de qualifier 1 882 cartes, de végétation et d'habitats, produites à différentes échelles et en suivant différentes méthodologies sur le territoire métropolitain. Un approfondissement de l'enquête a été réalisé en 2013 sur les cartographies de grande surface, notamment à travers des entretiens téléphoniques et un travail bibliographique. Sur la base de ces résultats, la FCBN a finalisé la rédaction d'un rapport de synthèse des expériences françaises de cartographie, qui devra être validé en Cotech en 2014. Au-delà de la connaissance de l'existant, ce travail sera largement valorisé au sein du programme, notamment pour l'élaboration de la méthodologie de cartographie définitive du programme. Ces cartes pourront être remobilisées en fonction des besoins : pré-remplissage du « fond blanc », donnée de validation pour la modélisation ou la télédétection.

Méthodologie de cartographie

Afin d'entreprendre la cartographie nationale de la végétation naturelle et semi-naturelle terrestre en France métropolitaine, la réalisation d'un guide méthodologique s'est avérée nécessaire. Pour engager la réalisation de ce guide, une première réunion du groupe de travail « méthodologie de cartographie » a été organisée par le CBN du Massif central à Chiljac du 4 au 6 juin. Cette réunion a permis de faire un bilan des résultats acquis par les différents groupes de travail du programme et de lister les premiers besoins en termes de guide méthodologique. Le Cotech réuni au MEDDE le 17 décembre, a confié à la FCBN l'animation et la coordination de la rédaction du guide méthodologique. Une version V1 devra être établie à l'échéance de fin 2014, afin d'engager les travaux de cartographie à partir des « fonds blancs » intégrés. Un « fond blanc » est un fond de carte prérenseigné, servant de base à la cartographie de la végétation, des séries et géoséries.

Tests de cartographie

Les CBN alpin, du Bassin parisien et du Massif central ont poursuivi, avec certains partenaires du projet (IGN, IRSTEA et EVS-ISTHME), les tests conduisant à la mise au point des « fonds blancs » physionomiques pour les milieux forestiers, milieux ouverts de plaine et milieux ouverts d'altitude. La qualité des « fonds blancs » s'est progressivement améliorée, des évolutions restant néanmoins à prévoir en 2014 pour la production des « fonds blancs » des milieux de plaine.

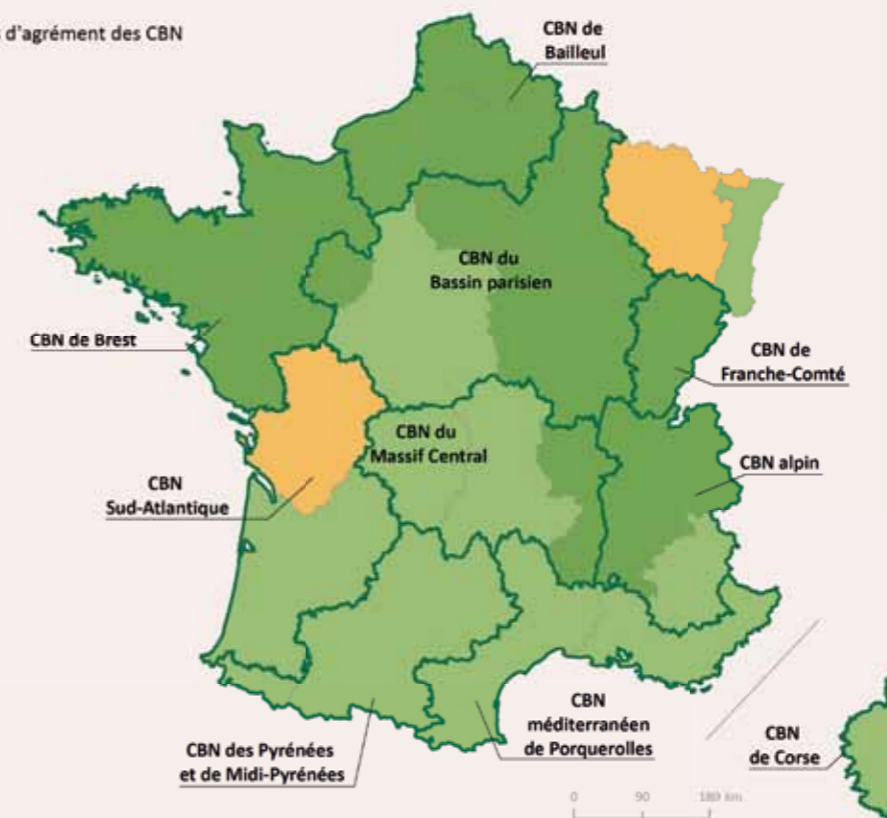
Le CBN alpin a également contribué aux premiers tests du « fond blanc » écologique et a participé, de manière complémentaire, à la mise au point des travaux de modélisation prospective de la végétation, en s'appuyant sur la présence d'espèces « indicatrices », identifiées grâce à une analyse par la théorie des graphes. Cette action a nécessité la remobilisation et la qualification, par le CBN, de nombreux relevés de végétation et de cartographies existantes. Les premiers tests du « fond blanc » écologique ont également été entrepris par le CBN du Massif central sur le Pilat.

En l'absence de « fond blanc » intégré, les tests de cartographie se sont poursuivis à partir de la segmentation de l'IGN sur les territoires du Cher, de la Haute-Corse, de l'Isère (6 500 ha de cartographie de la végétation, des séries et géoséries sur le transect) et de la Loire (15 000 ha de cartographie de la végétation, des séries et géoséries).



État d'avancement au 31 décembre 2013 des typologies régionales de végétation pouvant être mobilisées dans le programme CarHab

- territoires d'agrément des CBN
- fort
- moyen
- faible



Auteur: Anaïs JUST (FCBN) - Janvier 2014 ©IGN 2011: BD_C1

Systeme d'information

Dans le cadre du travail de recensement des outils et méthodes utilisées pour la cartographie de la végétation et des habitats, une enquête en ligne a été lancée par la FCBN dans le réseau des CBN sur les systèmes d'information « habitats » avec, comme point d'entrée, pour chaque CBN enquêté, une cartographie d'habitats de son choix et représentative du savoir-faire de ses équipes. Les résultats de cette enquête ont été présentés par la FCBN lors du Cotech organisé au mois de mai. Ces travaux ont servi de base à l'enquête conduite par l'IGN, relative aux besoins des opérateurs du programme CarHab en matière d'outil de saisie et de traitement cartographique.

De plus, dans le cadre de sa contribution au programme, la FCBN a participé activement au groupe de travail « Système d'Information CarHab » : rédaction du mandat, élaboration d'un projet de document de cadrage « cadre de référence » et participation active aux travaux du GT, notamment sur la question prioritaire de la mise à disposition des données utiles aux opérateurs de terrain. Les travaux du GT SI CarHab ont conduit à la mise en ligne du portail du programme, permettant ainsi l'échange de données entre acteurs de la cartographie. Ce portail a été présenté à l'occasion du séminaire technique de décembre. La position de ce GT a d'ailleurs été portée à plusieurs reprises pendant le Cotech ou à l'occasion de divers ateliers relatifs au « fond blanc ».

CarHab en 2013 : les réalisations du réseau, en bref...

- Participation à 4 réunions du Comité technique
- Animation d' 1 réunion du GT « méthodologie de cartographie »
- Lancement de 4 catalogues de la végétation, des séries et géoséries.
- Finalisation de la synthèse des expériences françaises de cartographie
- Cartographie de plus de 30 000 ha

Séminaire technique

Un séminaire, a été organisé conjointement par le MEDDE et l'IGN à Saint-Mandé dans les locaux de l'IGN du 4 au 6 décembre, dans le but de dresser un bilan des deux années de test du programme, afin de fixer les méthodes et techniques à utiliser dans la suite du programme, d'une part à l'échéance de 2018 pour certaines parties du territoire, puis jusqu'à 2025.

La FCBN a mobilisé l'ensemble des CBN pour garantir une forte participation du réseau et une large contribution lors de ce séminaire. La FCBN a présenté l'état d'avancement du format standard des catalogues de la végétation, des séries et géoséries et l'articulation avec les autres composantes du programme.

Projet VegFrance

Le projet VegFrance vise à constituer une base de données nationale réunissant les relevés qui permettent de décrire la végétation, de l'échelle stationnelle jusqu'au contexte paysager. Ce projet a été lancé par le MEDDE à l'issue d'un atelier international de travail intitulé « Base de données végétation » organisé par l'UMR ECOBIO de l'OSUR à l'Université de Rennes 1 en janvier 2012. La mise en œuvre de ce projet s'appuie sur un groupe opérationnel auquel participent la FCBN, l'UMR ECOBIO de l'OSUR de l'Université de Rennes 1, le MNHN-CNRS (SPN et UMS BBEES), la Société française de phytosociologie et le MEDDE. En 2013, la FCBN a participé aux trois réunions techniques organisées pour échanger sur le projet de dictionnaire de données et sur la charte VegFrance. Elle a également apporté sa contribution à l'occasion du Conseil consultatif qui s'est réuni le 27 novembre au MEDDE.

INDICATEURS DE SUIVI

Indicateur	Cible prévisionnelle 2013	Réalisé 2013
Nombre de réunions thématiques auxquelles un membre de l'équipe FCBN a participé	6	7
Nombre de volets du programme pilotés par la FCBN pour lesquels les objectifs sont atteints au 31 décembre	3/4	3/4*

* synthèse bibliographique des expériences de modélisation, synthèse des expériences françaises des cartographies, SI régionaux

Mise en place de la Stratégie de création des aires protégées

La FCBN assure un appui scientifique et technique auprès du MEDDE et du MNHN sur le volet « biodiversité » de la SCAP. En 2013, la FCBN a mobilisé l'expertise du réseau des CBN afin d'analyser les modifications apportées aux annexes régionales « flore » et « habitats » de la SCAP et les amendements à la liste nationale de la SCAP proposés par les DREAL. Les rapports synthétisant l'ensemble des résultats ont été transmis au MNHN et au MEDDE, respectivement les 25 mars et 20 juin.

INDICATEUR DE SUIVI

Indicateur	Cible prévisionnelle 2013	Réalisé 2013
Nombre d'expertises sur la SCAP réalisées au 30 juin	2	2

Développement d'un pôle bryologie

Compte tenu de l'absence de moyens alloués par le MEDDE aux CBN pour la réalisation des 13 fiches descriptives relatives aux bryophytes protégées, la FCBN n'a pas été en mesure de s'appuyer sur l'expertise du réseau, comme initialement prévu, pour conduire cette action au cours de l'année. Pour la même raison, elle n'a pas été en capacité de finaliser la contribution du réseau au projet de stratégie nationale en faveur des bryophytes, en concertation avec le MNHN.

Néanmoins, la FCBN a initié, sous la forme de fiches, la rédaction d'actions à mettre en œuvre dans le cadre de ce projet de stratégie nationale. Par ailleurs, la FCBN a poursuivi l'agrégation des données sur les bryophytes protégées à l'échelon national, en vue de l'élaboration progressive d'un atlas dynamique national de la bryoflore.

INDICATEURS DE SUIVI

Indicateur	Cible prévisionnelle 2013	Réalisé 2013
Nombre de fiches rédigées sur les bryophytes protégées	13	sans objet
Co-rédaction de la stratégie nationale en faveur des bryophytes finalisée	oui	sans objet

Contribution au SINP, à l'ONB et à l'INPN

Dans le cadre de la mise en œuvre du Système d'information sur la nature et les paysages (SINP), la FCBN a poursuivi son implication en s'appuyant sur l'expertise du réseau des CBN, suite notamment à la publication au Bulletin officiel du MEDDE, de la circulaire relative au protocole d'adhésion au SINP, le 25 juin 2013. Outre le Comité de pilotage national (COPIL), la FCBN a représenté le réseau dans les réunions techniques des différents groupes de travail nationaux (GT), dans lesquelles elle est intervenue à travers des contributions techniques sur des documents de référence : mandats des GT, documents de travail, spécifications techniques, etc. Les contributions techniques s'appuient sur les expertises du réseau des CBN et le travail d'animation de la FCBN.

GT « Métadonnées »

Bien que la feuille de route de ce groupe de travail n'ait pas été formalisée par le pilote du GT en 2013, des échanges ont été organisés pour mettre en œuvre un format standard de métadonnées pour une nouvelle version du catalogue de l'outil IDCNP qui recense les dispositifs de collecte. En particulier, une réunion a été organisée au MEDDE, en présence de la société Isogéo et de la FCBN, pour examiner si la solution d'outil de catalogage proposée par Isogéo était réaliste pour un remplacement de l'IDCNP dans sa version actuelle. Les contraintes relatives à la propriété du code sont apparues contraires à l'esprit « open source » du SINP.

GT « architecture du SINP »

Le protocole du SINP prévoit que les données soient accessibles depuis le portail national du SINP, outil de travail collaboratif pour les acteurs. L'intégration de ces données soulève un certain nombre d'enjeux, techniques ou non, qui mettent en avant la nécessité de construire un cadre général d'action garantissant une mise en place cohérente du SINP. Initié en 2011, le groupe de travail « architecture », a pour mandat de proposer, discuter et définir ce cadre organisationnel et technique. La FCBN a poursuivi sa participation au Comité de pilotage ou « cercle 1 » de ce GT. Outre les réunions, l'équipe s'est impliquée à travers la relecture approfondie du document final d'architecture et la transmission d'une centaine de remarques sur le document de 80 pages.

Les CBN souhaitent être reconnus comme animateurs et porteurs des plate-formes régionales thématiques, sur la flore, la végétation et les habitats, pour assurer la production, la collecte auprès de partenaires, la gestion et l'assemblage de données, ainsi que leur qualification ou validation et leur diffusion régionale en lien avec une forte expertise, cette dernière constituant l'une des missions des CBN confiées par le législateur.

La FCBN, qui a notamment pour mission de mettre en place un dispositif national d'agrégation et de qualification des lots de données des CBN, a ainsi vocation, selon les instances de la FCBN, à animer et porter une plate-forme nationale thématique alimentant la plate-forme nationale SINP, qui, elle, recouvre plus largement l'ensemble des thématiques du SINP. Un ensemble d'échanges bilatéraux ont permis au MEDDE et à la FCBN d'échanger sur le positionnement du réseau au sein du dispositif SINP, soulevant notamment la question de la place du système d'information « flore, fonge, végétation et habitats » de la FCBN, en phase de construction, et qui a vocation à rassembler plusieurs millions de données d'observation sur la flore de France dès le début 2014.

GT « outil de saisie »

La poursuite des travaux de ce groupe a consisté, via le Comité de pilotage, à valider le cahier des charges de l'outil de saisie et de proposer une solution de montage pour le portage du projet. L'implication a porté sur une participation de la FCBN à quatre réunions du GT. L'IGN étant fortement positionné pour la réalisation de l'outil, son offre a été présentée et analysée par l'ensemble des partenaires. Des échanges entre l'IGN et le COPIL ont permis de faire évoluer l'offre. En fin d'année, l'offre de l'IGN était vouée à être de nouveau révisée et le partenariat MEDDE/IGN, développé dans le cadre de ce projet, à s'étendre. Ainsi, l'outil proposé par l'IGN était susceptible de prendre en charge de nouvelles fonctionnalités pour être non seulement un outil de saisie comme prévu initialement, mais pour constituer plus largement une plate-forme générique permettant, outre l'intégration des données, leur qualification et leur diffusion. Cet outil générique pourrait être utilisé comme plate-forme régionale du SINP dans les régions qui ne sont pas encore dotées d'un outil.

GT « formats standards de données »

Ce groupe de travail a pour objectif de définir, par grande thématique du SINP, un format national pour les données élémentaires d'échange, ce dernier devant être compatible avec les standards existants au niveau international.

En 2012, la FCBN avait participé à la rédaction du mandat du groupe de travail, ainsi qu'à son lancement en fin d'année. En 2013, elle s'est impliquée en participant aux cinq ateliers techniques relatifs à la réalisation du format standard de données « occurrence d'espèces ». Conjointement aux autres partenaires, le réseau des CBN a été mobilisé pour expertiser le format proposé. À l'automne, un travail de mise en relation (« mapping ») a été réalisé entre le format standard de données (FSD) du SINP et le FSD « flore » de la FCBN. Un document synthétisant les remarques a été transmis au MNHN. L'ensemble de ces travaux a permis la formalisation d'une première version de format correspondant au « cœur » du FSD du SINP pour les données d'observation « occurrences d'espèces ».

GT « données sensibles »

Selon le protocole du SINP, les données sensibles sont des données dont la communication peut être refusée au public pour les motifs exposés à l'article L124-4 du Code de l'environnement.

Le groupe de travail « Données sensibles » a pour mandat de définir la méthodologie permettant aux plate-formes régionales ou thématiques de différencier les données considérées comme « sensibles », de celles considérées comme « non sensibles ». Ce GT a été mis en place au cours de l'année et l'équipe de la FCBN a participé aux deux réunions organisées pour traiter du sujet.

INPN

Dans le cadre de la mise en œuvre de la convention de partenariat MEDDE / MNHN / FCBN, en date du 12 avril 2012, relative à la mise en œuvre de l'inventaire du patrimoine naturel, un deuxième lot de données de référence a été transmis par la FCBN au MNHN, en vue d'une mise en ligne sur le site de l'INPN. Ce lot de données concerne les taxons du Livre rouge de la flore menacée de France métropolitaine. Ce jeu de données, qui compte plus de 64 000 données d'observation sur près de 1 100 taxons, a été utilisé comme base pour l'évaluation du degré de menace d'environ 1 000 espèces, sous-espèces et variétés, dans le cadre de la réalisation des chapitres de la Liste rouge de la flore vasculaire de France (convention FCBN, UICN et MNHN).

INDICATEURS DE SUIVI

Indicateur	Cible prévisionnelle 2013	Réalisé 2013
Nombre de participations d'un salarié de la FCBN à des réunions de GT et de révision du protocole du SINP	10	15
Nombre de lots de données ayant fait l'objet d'une transmission au MNHN pour intégration à l'INPN	1	1*

*lot de données « Livre rouge »

EXPERTISER POUR LE COMPTE DE L'ÉTAT ET DES INSTITUTIONS PUBLIQUES

Plans nationaux d'actions - flore

Dans le cadre de sa programmation annuelle, la FCBN a apporté un appui au MEDDE et au MNHN sur les plans nationaux d'actions pour la flore (espèces Grenelle et hors Grenelle).

La FCBN a finalisé la rédaction de fiches synthétisant les connaissances sur 9 espèces en danger critique d'extinction sur la Liste rouge mondiale de l'UICN dites « espèces Grenelle », à partir du modèle proposé par le MNHN et adapté, par la FCBN, à la flore. Parmi les 9 espèces de flore, 7 ont été recensées à La Réunion et 2 en Corse.

La FCBN a contribué aux réflexions et travaux menés par le MNHN relatifs à la méthode de hiérarchisation des espèces candidates aux futurs Plans nationaux d'actions et une réunion inter-CBN a été organisée. Néanmoins, à défaut de moyens du MEDDE mobilisables pour les CBN, il n'a été possible d'organiser la seconde réunion. Seuls quelques échanges par courriel ont permis de partager des informations.

La réunion du GT national de pré-sélection des espèces potentiellement soumises à un Plan ou un Guide national d'actions (PNA-GNA) a été reportée à une date ultérieure par le MEDDE.

INDICATEURS DE SUIVI

Indicateur	Cible prévisionnelle 2013	Réalisé 2013
Nombre de fiches rédigées sur des espèces en danger critique d'extinction	9/9	9/9
Nombre de notes synthétiques sur la méthodologie « Plan national d'actions »	1	1
Nombre de participation aux réunions du GT national de pré-sélection des espèces soumises à Plan (ou guide) national d'actions	1	sans objet*

*réunion reportée par le MEDDE.

Suivi de la végétation de prairies humides paturées dans la Réserve naturelle nationale de Bruges (33) © CBN Sud-Atlantique

Élaboration de la méthode d'évaluation de l'état de conservation des habitats agropastoraux et aquatiques

L'évaluation de l'état de conservation au sein des sites Natura 2000 est une obligation en droit français. Le MNHN est, à cet effet, chargé par le MEDDE de mettre en place des méthodes standardisées pour évaluer l'état de conservation des habitats d'intérêt communautaire. Dans ce cadre, les CBN alpin, CBN de Brest, CBN méditerranéen de Porquerolles et CBN du Massif central ont apporté un appui scientifique et technique au MNHN pour l'élaboration de la méthode d'évaluation de l'état

de conservation des habitats agropastoraux et aquatiques d'intérêt communautaire. Ils ont réalisé des relevés phytosociologiques et apporté leur expertise pour le traitement et l'analyse des données. Ces contributions sont traduites dans les guides d'application méthodologiques établis par le MNHN. Enfin, ils ont participé au Comité de pilotage du projet. La FCBN a, quant à elle, assuré la coordination pour s'assurer d'une bonne contribution du réseau sur cette action.

Appui méthodologique ABC, PBC et Carnet-B

Atlas de la biodiversité dans les communes

Le projet d'« Atlas de la biodiversité dans les communes (ABC) » a été lancé en mai 2010, à l'occasion de l'année internationale de la biodiversité. Il a notamment pour objectif de réaliser un diagnostic des enjeux écologiques sur chaque commune, pour permettre une meilleure prise en compte de ceux-ci dans les décisions relatives à des actions d'aménagement ou de gestion.

La FCBN a élaboré un guide méthodologique pour le recensement communal de la biodiversité végétale. Ce guide méthodologique, produit et mis à la disposition des acteurs du programme ABC, présente la méthode de recensement de la flore (plantes à fleurs et à graines, fougères, mousses, algues, etc.), de la fonge (lichens et autres champignons), de la végétation et des habitats naturels. Il complète le document de référence de la démarche ABC, élaboré en mai par France Nature Environnement et par Humanité et Biodiversité.

Carnet-B

Le programme de « Cartographie nationale des enjeux territorialisés de biodiversité remarquable (Carnet-B) » vise à améliorer la connaissance de la biodiversité remarquable d'une manière générale, sur l'ensemble du territoire métropolitain, hors Corse. Le programme, déployé dans un premier temps par le MEDDE sur les régions Centre et Lorraine, vise ainsi à centraliser l'ensemble des connaissances disponibles et à les compléter, afin de rendre compte d'une information synthétique sur le maillage 10x10 km. L'objectif vise à disposer d'une information générique pouvant être intégrée le plus tôt possible dans les études relatives à la réalisation d'infrastructures de transport. Cette information ne prétend pas se substituer aux procédures habituelles d'études préalables aux projets lorsqu'ils se concrétisent : étude d'impact, évaluation environnementale, etc. Elle vise à apporter à ces projets une couche d'information supplémentaire relative aux espèces protégées et aux habitats potentiellement impactés. En 2013, il n'a pas été possible à l'équipe de la FCBN de s'impliquer dans ce projet par manque de moyens humains et financiers. Le CBN du Bassin parisien et l'association Floraine ont néanmoins poursuivi leur implication respective dans le projet. Le CBN BP a, en particulier, transmis au MNHN le lot de données relatif à la région Centre.

INDICATEURS DE SUIVI

Indicateur	Cible prévisionnelle 2013	Réalisé 2013
Guide méthodologique ABC finalisé et mis à disposition des acteurs du programme	oui	oui
Nombre de lots de données test du projet Carnet-B transmis au MNHN	1	1



• Du 8 au 10 juillet, botanistes et chargés de conservation andorrans, espagnols et français se sont réunis à Bagnères-de-Luchon (31) au X^e colloque international de botanique pyrénéo-cantabrique.
© G. Coueron - CBN des Pyrénées et de Midi-Pyrénées

6. Création de supports de communication et de diffusion des connaissances

En l'absence de chargé de mission « communication et événementiel » au sein de l'équipe de la FCBN, les actions de création de supports de communication et de diffusion des connaissances ont été très limitées en 2013.

FAIRE CONNAÎTRE ET CRÉER DU LIEN AU SEIN DU RÉSEAU

Malgré un contexte difficile, quelques supports de communication importants ont pu être formalisés pour faire connaître la FCBN, valoriser les actions du réseau des CBN et contribuer à son rayonnement au niveau national.



Un rapport d'activité et une carte de vœux communicants

La FCBN a produit un rapport d'activité 2012 communicant, en mobilisant les compétences du CBN du Massif central pour sa conception graphique. Ce rapport d'activité de la structure a bénéficié d'une large diffusion auprès de ses membres et de ses partenaires institutionnels, scientifiques et gestionnaires d'espaces naturels.

Par ailleurs, la carte de vœux 2013 a constitué un support pour communiquer largement auprès des partenaires institutionnels et des partenaires scientifiques et techniques de la FCBN sur la création du site internet de la FCBN.



Un site internet mis à jour

Le site internet de la FCBN, mis en ligne en octobre 2012, a pour objectifs de :

- faire connaître et promouvoir les CBN et leur fédération, et notamment constituer une « porte d'entrée » vers les sites des CBN et, à terme, vers des sites thématiques (ex. sur les espèces exotiques envahissantes) ;
- valoriser les partenariats avec les ministères, opérateurs nationaux, naturalistes, etc. ;
- mettre à disposition des informations et ressources sur la biodiversité végétale sauvage.

Ce site internet a fait l'objet d'une actualisation régulière, notamment de la page d'actualité et des offres d'emplois. Par ailleurs, les ressources téléchargeables et l'icône ont été complétées.

Des espaces collaboratifs développés sur l'extranet de la FCBN

La plate-forme collaborative, développée en 2012 pour faciliter le travail en réseau, comprend différents types d'outils : une page d'actualités, un espace de dépôt et téléchargement de fichiers, des forums, un agenda partagé, des liens utiles ainsi qu'un annuaire des participants. L'outil est plus particulièrement utilisé pour partager et archiver des fichiers. En 2013, les 9 nouveaux espaces suivants ont été mis en place : SI-flore, CarHab, Direction, Bureau, outre-mer, CNPN, Bryophytes, Trachéophytes et Conservation. Ainsi, en fin d'année, l'extranet contenait un total de 19 espaces collaboratifs permettant au Bureau et aux administrateurs de la FCBN, au Conseil de direction, aux Conservatoires botaniques d'outre-mer et aux différents groupes de travail inter-CBN, de pouvoir échanger de l'information.

INDICATEUR DE SUIVI

Indicateur	Cible prévisionnelle 2013	Réalisé 2013
Nb de nouveaux espaces collaboratifs opérationnels sur la plate-forme extranet d'animation du réseau	9	9

ORGANISATION OU CO-ORGANISATION DE MANIFESTATIONS



Colloque international de botanique pyrénéo-cantabrique

La FCBN a apporté un appui financier au CBN des Pyrénées et de Midi-Pyrénées pour l'organisation du X^e Colloque international de botanique pyrénéo-cantabrique, qui s'est tenu du 8 au 10 juillet à Bagnères-de-Luchon (31). Ce colloque a rassemblé une centaine de participants, naturalistes, gestionnaires et chercheurs concernés par la flore et les habitats naturels des Pyrénées et des Monts cantabriques, dans toutes les disciplines des sciences biologiques et humaines. 45 communications et posters ont été présentés. Trois excursions ont permis aux participants de découvrir la flore et la végétation des Pyrénées centrales ainsi que les actions menées sur le Genévrier thurifère, très rare dans les Pyrénées. Deux temps de rencontre avec le public ont également été organisés autour de l'exposition du CBN « À chacun sa nature, à chacun sa plante » et du programme de restauration écologique en montagne pyrénéenne (www.ecovars.fr). Les actes du colloque seront publiés à la fin de l'année 2014 dans le bulletin de la Société d'histoire naturelle de Toulouse, en partenariat avec cette société.

INDICATEUR DE SUIVI

Indicateur	Cible prévisionnelle 2013	Réalisé 2013
Contribution financière attribuée à un membre du réseau pour soutenir et donner une dimension nationale à une manifestation	oui	oui

DIFFUSION ET VALORISATION DES CONNAISSANCES AU NIVEAU NATIONAL

Faisant suite à l'agrégation de près de 21 millions de données d'observation portant sur près de 12000 taxons de la flore de France, et conformément à la mission de service public de diffusion des connaissances des CBN, la FCBN a procédé au développement d'une plate-forme web de visualisation et de qualification des données d'observation « flore » des CBN.

L'outil a tout d'abord été développé sous forme d'un prototype au cours du premier semestre. Afin d'optimiser ce prototype et d'assurer la gestion fine des droits d'accès (grand public vs experts), un cahier des spécifications fonctionnelles a été formalisé et l'assistance à maîtrise d'ouvrage a été confiée à la société MASAO. La mise en œuvre de l'outil a démarré en octobre et s'est poursuivie jusqu'à début 2014, pour une mise en ligne de l'outil en février 2014. La solution technique retenue, ainsi que toute la documentation afférente, a été présentée aux CBN manifestant un intérêt pour l'outil, dans l'objectif de mutualisation au sein du réseau.

D'un point de vue technique, la plate-forme permettra aux partenaires, aux botanistes amateurs et au grand public, de visualiser les données d'observation « flore » du réseau des CBN et de leurs partenaires, au rang spécifique et à l'échelle de la commune et à celle de la maille 10x10 km. Pour l'instant, l'espace réservé aux CBN permet d'accéder à des droits plus fins pour commenter les données et, à terme, les qualifier au niveau national.

INDICATEUR DE SUIVI

Indicateur	Cible prévisionnelle 2013	Réalisé 2013
Première génération de plate-forme de visualisation des données "flore" développée	oui	oui

Annexes

PARMI NOS PARTENAIRES

Institutions nationales

Ministère de l'Écologie
 Ministère de l'Agriculture
 Ministère de la Santé
 Ministère de la Recherche
 Atelier technique des espaces naturels
 Agence de l'Eau Seine-Normandie
 Institut pour le développement forestier
 Office de développement de l'économie agricole d'outre-mer

Organismes scientifique, technique ou d'enseignement

Muséum national d'histoire naturelle
 Irstea (ex Cemagref)
 Centre national de la recherche scientifique
 Agro ParisTech-Engref
 Institut national de l'information géographique et forestière (IGN)
 Universités : Bretagne Occidentale, Rennes II, Clermont-Ferrand, Saint-Etienne, Avignon et des pays de Vaucluse
 Observatoire des ambrosies (INRA)

Organismes de gestion

Office national des forêts
 Conservatoire et jardins botaniques de Nancy

Têtes de réseaux

Parcs nationaux de France
 Réserves naturelles de France
 Fédération des Parcs naturels régionaux
 Fédération des Conservatoires d'espaces naturels

Organismes socio-professionnels

Interprofession des professionnels du végétal
 Réseau de transport d'électricité
 GRTgaz
 Association française pour la valorisation des produits et des secteurs professionnels de l'horticulture et des paysages
 Groupement national interprofessionnel des semences et plants
 TIGF
 Union nationale des producteurs de granulats

Fondations

Fondation pour la Recherche sur la Biodiversité

Associations

Comité français de l'Union internationale pour la conservation de la nature
 Tela Botanica
 Floraine
 Association française de lichénologie
 Société mycologique de France
 Association française arbres champêtres et agroforesteries
 Plante & Cité
 Société française de phytosociologie
 Association française pour la conservation des espèces végétales
 Société française d'orchidophilie



RECETTES PRÉVISIONNELLES ET RECETTES NOTIFIÉES, ENCAISSÉES ET RESTANT À ENCAISSER AU 31 DÉCEMBRE 2013

NATURE DES RECETTES (en €)	Recettes prévisionnelles 2013	Recettes notifiées ou engagées au titre de 2013	Recettes notifiées en 2013 au titre de 2014 ou 2015	Recettes encaissées		Recettes restant à encaisser		
				au titre de l'exercice 2013	au titre d'autres exercices	au titre des exercices 2011 ou 2012	au titre de l'exercice 2013	au titre des exercices 2014 ou 2015
Subvention de fonct. du MEDDE	596 562	627 187	0	627 187	0	0	0	0
Autres subventions (Agence de l'Eau)	28 084	22 062	101 816	0	0	22 062	101 816	
Cotisations des CBN	66 000	66 000	0	54 000	10 000	12 000		
Fonds dédiés et PCA de 2012	792 640	768 700	0	702 160	7 470	1 890	78 510	28 200
dont fonds dédiés	680 140	680 140		680 140			0	
dont PCA Subvention de fonct. du MEDDE	4 590	4 590		4 590			0	
dont PCA Agence de l'Eau Seine-Normandie	10 710	10 710		0	1 890	10 710		
dont PCA ODEADOM (*)	11 970	-11 970			0	0		
dont PCA Agence de l'Eau Rhin-Meuse (**)	17 430	17 430		17 430	7 470		0	
dont PCA subvention d'invest. du MEDDE	67 800	67 800		0		67 800	28 200	
Autres ressources	179 250	117 295	11 321	95 986	0	0	24 899	11 321
dont prestations de service (refacturation)	0	4 106		3 195		1 001		
dont financements Obser. des ambrosies et AVOIR sur facture (régularisation 2012)	26 250	10 000		10 000		0		
dont cofinancements "Flore locale"	0	-3 500		0		0		
dont partenariat CBN alpin (SI-flore)	65 000	35 000	10 000	15 000		20 000	10 000	
dont partenariat Plante & cité	0	3 679	1 321	0		3 679	1 321	
dont recettes diverses	0	2 000		2 000		0		
dont produits financiers	0	4 832		4 613		219		
dont produits exceptionnels (***)	8 000	13 022		13 022		0		
dont reprise sur provisions	0	48 156		48 156		0		
dont reprise sur provisions	80 000	0		0		0		
TOTAL DES RECETTES	1 662 536	1 601 244	113 137	1 479 333	7 470	11 890	137 471	141 337

* Le financement de l'ODEADOM, d'un montant initial de 29 925 € sur 23 mois, a été réduit à l'acompte de 5 985 € car le projet de "cueillette outre-mer" a été réalisé partiellement par le CBN de Corse. Il est donc procédé en 2013 à une régularisation sur l'exercice 2012.

** dont 7 470 € encaissés en 2013 au titre de l'exercice 2012.

*** dont 3 500 € de régularisation comptable d'un trop versé de la FCBN à un CBN en 2011 et 42 400 € de régularisation d'une erreur de saisie d'une facture d'un CBN en 2011.

ÉTAT DES DÉPENSES 31 DÉCEMBRE 2013

NATURE DES CHARGES (en €)	Prévision 2013 (dont reports 2012)	Exécution 2013
Charges de personnel (comptes 64 et 631+ 6718 en partie)	674 820 (1 28 197)	618 931
Charges de fonctionnement	150 000 (43 147)	141 387 *
Frais de missions/ déplacement	37 000 (7 000)	28 484
Charges d'intervention (honoraires et sous-traitance)	720 716 (614 296)	497 814
Provision pour risques	80 000	42 237
TOTAL (hors fonds dédiés 2013)	1 662 536	1 328 853

* dont honoraires de Commissaire aux comptes et d'expert-comptable pour 32 249 €, d'avocat pour 2 763 €, et dont dotations aux amortissements pour 15 903 €.

COMPTE-RENDU FINANCIER Tableau de synthèse - année 2013

DÉPENSES (en €)		Prévisionnel	Réalisé
60	Achats	14 448	6 937
604	Achat d'études et de prestations de service	0	278
605	Achat matériel équipements travaux	0	0
606	Achats non stockés de matières et de fournitures	14 448	6 659
61	Services extérieurs	31 696	43 322
611	Sous-traitance générale	0	0
613	Locations	28 896	32 885
614	Charges locatives	0	3 388
615	Entretien et réparations	1 445	5 032
616	Assurance	1 355	1 161
618	Documentation	0	855
62	Autres services extérieurs	179 423	584 565
622	Rémunération intermédiaires et honoraires	136 420	533 344
623	Publicité, publication, relations publiques	0	1 285
625	Déplacement, missions et réceptions	30 000	28 484
626	Frais postaux et télécommunications	13 003	11 443
627	Services bancaires, autres	0	2 008
628	Cotisations	0	8 000
63	Impôts et taxes	78 767	51 803
631	Impôts et taxes sur rémunération	71 061	37 655
633	Autres impôts et taxes	7 706	14 148
64	Charges de personnel	475 562	575 539
641	Rémunération des personnels	277 192	392 411
645	Charges sociales	188 585	174 878
648	Autres charges de personnel	9 785	8 250
65	Autres charges de gestion courante	0	47
66	Charges financières	0	0
67	Charges exceptionnelles	80 000	8 500
68	Dotations amortissements, dépréciations et provisions	802 640	247 125
6811	Dotation aux amortissements	10 000	15 903
6815	Dotation aux provisions pour risques et charges exceptionnelles		42 237
689	Engagements à réaliser sur ressources affectées	792 640	188 985
TOTAL DES DÉPENSES		1 662 536	1 517 838

RECETTES (en €)		Prévisionnel	Réalisé
70	Vente de produits finis, prestations de services, mds	91 250	51 504
706	Prestations de services	91 250	47 398
708	Vente de marchandises (refacturation aux CBN)		4 106
74	Subventions d'exploitation	624 646	737 809
741	Subvention MEDDE	596 562	627 187
741	Subvention DREAL LORRAINE		0
741	Subvention Agence de l'Eau Rhin Meuse		17 430
741	PCA Subvention MEDDE 2012		4 590
741	PCA Subvention Agence de l'Eau Seine Normandie PHASE I		10 710
741	Subvention Agence de l'Eau Seine Normandie PHASE II	28 084	44 124
741	Subvention Agence de l'Eau Seine Normandie PHASE III		79 754
741	Subvention ODEADOM		-11 970
741	Subvention MEDDE projet « Flore locale et messicoles »		67 800
741	PCA sur financement 2013		-101 816
75	Autres produits de gestion courante	66 000	66 461
756	dont Cotisations	66 000	66 000
76	Produits financiers	8 000	13 022
77	Produits exceptionnels	0	48 156
78	Reprises sur amortissement et provisions (FD N-1)	872 640	680 140
79	Transferts de charges	0	4 152
TOTAL DES RECETTES		1 662 536	1 601 244

RÉSULTAT (recettes - dépenses) **0** **83 406**

INVESTISSEMENT (en €)	Prévisionnel	Réalisé
Immobilisations	0	36 817

SYNTHÈSE DES INDICATEURS DE RÉALISATION 2013

Il est précisé que ces indicateurs ne reflètent pas à eux seuls la réalisation d'une action

INDICATEUR	Cible prévisionnelle 2013	Réalisé 2013	
ADMINISTRATION GÉNÉRALE			
Nombre d'outils de pilotage ou de gestion mis en place ou formalisés	4	4	😊
REPRÉSENTATION DU RÉSEAU			
Nombre de réunions (COPI, etc.) ou manifestations nationales dans lesquelles au moins un salarié de la FCBN a représenté le réseau des CBN	40	55	😊
RENFORCEMENT DES PARTENARIATS			
Nombre de conventions de partenariat non financières signées au 31/12	3	2	😞
PROJET « ZONES HUMIDES »			
Nombre de fiches descriptives des taxons produites « fiche flore »	250	250	😊
Nombre de fiches descriptives des syntaxons produites « fiche classes »	30	31	😊
ANIMATION DU CONSEIL DE DIRECTION ET DES GROUPES DE TRAVAIL INTER-CBN			
Nombre de réunions du Conseil de direction animées avec documents préparatoires, ordre du jour et compte rendu, formalisés et validés	9	8	😞
Nombre de réunions des GT animées ou co-animées avec documents préparatoires, ordre du jour et compte rendu, formalisés et validés	6	6	😊
DÉVELOPPEMENT D'UN CENTRE DE RESSOURCES			
Nombre d'occurrences de taxons intégrées dans le SI-flore de la FCBN	18 millions	21 millions	😊
Nombre de taxons flore bénéficiant d'une qualification au niveau national	250	0	😞
Élaboration d'une première version d'outil de visualisation des données au 30 juin	oui	oui	😊
ÉLABORATION DE LA LISTE ROUGE DE FRANCE MÉTROPOLITAINE			
Nombre de co-animation d'ateliers régionaux d'évaluation des menaces	2	1	😞
Nombre de publications de résultats des ateliers de validation de listes rouges régionales	3	2	😞
SOUTIEN À LA LUTTE CONTRE LES ESPÈCES EXOTIQUES ENVAHISSANTES			
Nombre d'expertises ponctuelles réalisées pour le MEDDE/DEB	3	3	😊
Nombre de cartes produites pour l'Observatoire des ambroisies	3	1*	😊
* modification de la commande à l'initiative de l'Observatoire			
SOUTIEN À LA MISE EN OEUVRE DE LA TVB			
Nombre de participation aux groupes de travail pilotés par le MEDDE	2	1	😞
RAPPORTAGE EUROPÉEN 2013			
Nombre de participations à des ateliers de validation	7	7	😊
Nombre de formulaires « flore » rédigés sur l'outil de saisie du MNHN	190	189	😊
Nombre de formulaires « habitats » rédigés sur l'outil de saisie du MNHN	289	301	😊

INDICATEUR	Cible prévisionnelle 2013	Réalisé 2013	
PROGRAMME CARHAB			
Nombre de réunions thématiques auxquelles un membre de l'équipe FCBN a participé	6	7	😊
Nombre de volets du programme pilotés par la FCBN pour lesquels les objectifs sont atteints au 31/12	3/4	3/4	😊
MISE EN PLACE DE LA SCAP			
Nombre d'expertises sur la SCAP réalisées au 30 juin	2	2	😊
PÔLE BRYOLOGIE			
Nombre de fiches rédigées sur les bryophytes protégées	13	sans objet*	
Co-rédaction de la stratégie nationale en faveur des bryophytes finalisée	oui	sans objet*	
* actions non réalisées en accord avec le MEDDE du fait d'une réduction du montant de sa subvention			
CONTRIBUTION AU SINP ET À L'ONB			
Nombre de participations d'un salarié de la FCBN à des réunions de GT et de révision du protocole SINP	10	15	😊
Nombre de lots de données ayant fait l'objet d'une transmission au MNHN pour intégration à l'INPN	1	1	😊
APPUI AUX PLANS NATIONAUX D' ACTIONS FLORE			
Nombre de fiches rédigées sur des espèces en danger critique d'extinction	9/9	9/9	😊
Nombre de notes synthétiques sur la méthodologie « Plan national d'actions »	1	1	😊
Nombre de participations aux réunions du GT national pré-sélection des espèces soumises à Plan (ou Guide) national d'actions	1	sans objet*	
* réunion reportée par le MEDDE			
APPUI MÉTHODOLOGIQUE ABC, PBC, CARNET B			
Guide méthodologique ABC finalisé et mis à disposition des acteurs du programme	oui	oui	😊
Nombre de lots de données test du Carnet B test transmis au MNHN	1	1	😊
FAIRE CONNAÎTRE ET CRÉER DU LIEN AU SEIN DU RÉSEAU			
Nombre de nouveaux espaces collaboratifs opérationnels sur la plate-forme extranet d'animation du réseau	9	9	😊
CO-ORGANISATION DE MANIFESTATIONS BOTANIQUES			
Contribution financière attribuée à un membre du réseau pour soutenir et donner une dimension nationale à une manifestation	oui	oui	😊
DIFFUSION DES CONNAISSANCES			
Première génération de plate-forme de visualisation des données "flore" développée	oui	oui	😊

LE RÉSEAU DES CONSERVATOIRES BOTANIQUES NATIONAUX



CBN alpin

Domaine de Charance
05000 Gap
Tél. : 04 92 53 56 82
Fax : 04 92 51 94 58
Courriel : cbna@cbn-alpin.org
Site : <http://cbn-alpin.org>



CBN de Bailleul

Hameau des Haendries
59270 Bailleul
Tél. : 03 28 49 00 83
Fax : 03 28 49 09 27
Courriel : infos@cbnbl.org
Site : www.cbnbl.org



CBN du Bassin parisien

Muséum national d'Histoire naturelle
61, rue Buffon
75005 Paris
Tél. : 01 40 79 35 54
Fax : 01 40 79 35 53
Courriel : cbnbp@mnhn.fr
Site : <http://cbnbp.mnhn.fr>



CBN de Brest

52, allée du Bot
29200 Brest
Tél. : 02 98 41 88 95
Fax : 02 98 41 57 21
Courriel : cbn.brest@cbnbrest.com
Site : www.cbnbrest.fr



CBN de Corse

Office de l'environnement de la Corse
14, avenue Jean Nicoli
20250 Corte
Tél. : 04 95 45 04 00
Fax : 04 95 33 84 73
Courriel : cbnc@oec.fr
Site : <http://cbnc.oec.fr>



CBN de Franche-Comté

Maison de l'environnement
de Franche-Comté
7, rue Voirin
25000 Besançon
Tél. : 03 81 83 03 58
Fax : 03 81 53 41 26
Courriel : contact@cbnfc.org
Site : www.conservatoire-botanique-fc.org



CBN de Mascarin

2, rue du Père Georges
Les colimaçons
97436 Saint-Leu
Ile-de-La-Réunion
Tél. : 0262 24 92 27
Fax : 0262 24 85 63
Courriel : cbnm@cbnm.org
Site : www.cbnm.org



CBN du Massif central

Le Bourg
43230 Chavaniac-Lafayette
Tél. : 04 71 77 55 65
Fax : 04 71 77 55 74
Courriel : conservatoire.siege@cbnmc.fr
Site : www.cbnmc.fr



CBN des Pyrénées et de Midi-Pyrénées

Vallon de Salut - BP 315
65203 Bagnères-de-Bigorre Cedex
Tél. : 05 62 95 85 30
Fax : 05 62 95 03 48
Courriel : contact@cbnmp.fr
Site : www.cbnmp.fr



CBN méditerranéen de Porquerolles

34, avenue Gambetta
83400 Hyères
Tél. : 04 94 16 61 40
Fax : 04 94 16 61 49
Courriel : contact@cbnmed.fr
Site : <http://www.cbnmed.fr>



CBN Sud-Atlantique

Domaine de Certes Graveyron
33980 Audenge
Tél. : 05 57 76 18 07
Fax : 05 56 26 52 96
Courriel : cbsa.info@laposte.net
Site : www.cbnsa.fr

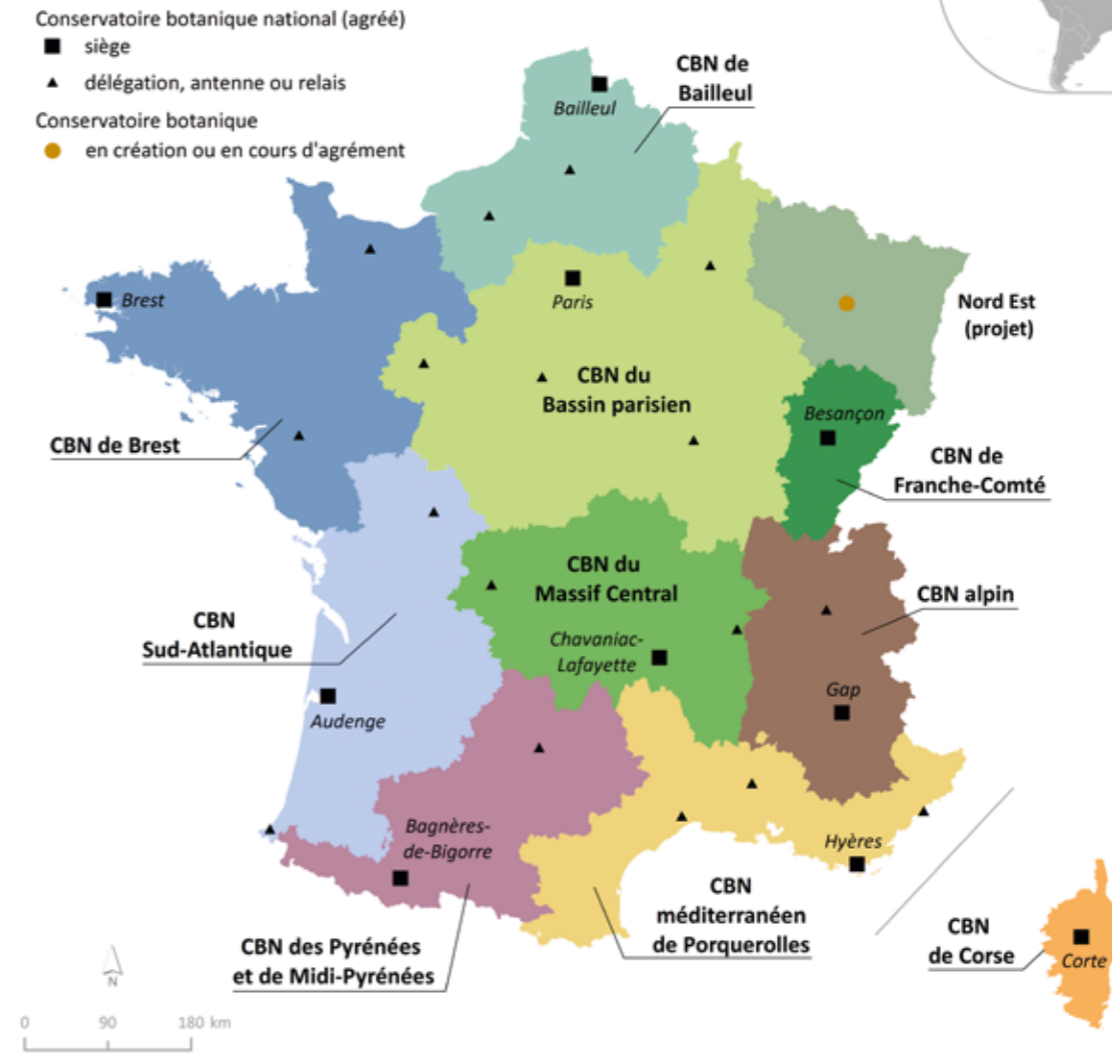


Fédération des Conservatoires botaniques nationaux

18 rue Beaumarchais - BP 87
93511 Montreuil Cedex
Tél. : 01 80 89 70 00
Courriel : contact@fcbn.fr
Site : www.fcbn.fr



Le réseau des Conservatoires botaniques nationaux en décembre 2013



Sources : IGN - BdCarto 2010, Natural Earth 2010, FCBN / Réalisation : FCBN, Anais JUST, 19/05/2014

PROJETS DE CONSERVATOIRES BOTANIQUES NATIONAUX



CB des îles de Guadeloupe

907 chemin Circonvallation
97100 Basse Terre
Tél. : 05 90 99 06 21
Fax : 05 90 99 08 11
Courriel : contact@cbig.fr
Site : www.cbig.fr



CB de Martinique

Parc floral - BP 4033
97254 Fort-de-France cedex
Tél. : 05 96 63 49 09
Fax : 05 96 51 49 53
Courriel : cbafr.mque@orange.fr
Site : www.cbmartinique.com



Pôle lorrain du futur CBN Nord-Est

Faculté des Sciences et Technologies
Campus Aiguillettes
BP 70239 - 54506 Vandœuvre-lès-Nancy Cedex
03 83 68 41 77



CB d'Alsace

1, place Adrien Zeller
BP 91006
67070 Strasbourg Cedex
Courriel : conservatoirebotanique.alsace@gmail.com



Coordination : Bruno Dutrève (FCBN).

Conception graphique : Stéphane Perera (CBN du Massif central).

Photos de couverture :

G. Coueron - CBN des Pyrénées et de Midi-Pyrénées ; S. Perera - CBN du Massif central

Photos de dos de couverture :

CBIG ; S. Perera - CBN du Massif central ; L. Ruellan - CBN de Brest

Réalisation : Fédération des CBN - 2014.



**Fédération des Conservatoires
botaniques nationaux**

18 rue Beaumarchais – BP 87
93511 MONTREUIL Cedex
Tél. : 01 80 89 70 00
Courriel : contact@fcbn.fr
Site Internet : www.fcbn.fr